
BIBLIOTH.COLL.REG.MED.EDIN.

TRAITÉ
DU HASCHICH
ET AUTRES
SUBSTANCES PSYCHIQUES

TRAITÉ
THÉORIQUE ET PRATIQUE
DU HASCHICH
ET AUTRES
SUBSTANCES PSYCHIQUES.

CANNABIS

PLANTES NARCOTIQUES

ANESTHÉSIQUES, HERBES MAGIQUES

OPIUM, MORPHINE, ÉTHER, COCAÏNE

FORMULES ET RECETTES DIVERSES

BOLS, PILULES, PASTILLES

ÉLECTUAIRES

OPIATS



PARIS

CHAMUEL, ÉDITEUR

29, RUE DE TRÉVISE, 29

MDCCCXCV

AVANT-PROPOS

Uti et non abuti.

Il serait bien inutile, pensons-nous, d'essayer de cacher un fait de toute évidence : c'est que notre belle civilisation est en voie de complète décadence.

Bien des actes démontrent cette vérité, mais ce qui la prouve très clairement, c'est la foule de détraqués, de névrosés, de névropathes, qui recherche des plaisirs excentriques et des jouissances anormales, presque inconnues avant le temps présent.

Aussi nos dégoûtés de la vie, nos petits crevés et leurs charmantes crevettes devaient user et abuser des substances stupéfiantes ; c'était écrit, c'était fatal.

Ils devaient goûter à la coupe des narco-

tiques, à ces narcotiques au goût âcre, à la saveur vireuse, afin de passer par des états de nervosisme tout à fait inconnus, tout à fait surnaturels.

De là l'usage et bientôt l'abus de la morphine, de l'éther, de l'eau de Cologne, du chloral, de la cocaïne et autres produits analogues fort nombreux dans notre Occident. Mais il semblait que ces nervosés ne devaient point connaître le haschich et l'opium; c'étaient là des produits orientaux presque inconnus chez nous il y a seulement vingt-cinq ou trente ans; et aujourd'hui le nombre de personnes qui abusent de ces substances est très considérable.

Combien de brillantes intelligences ont sombré dans des maisons d'aliénés, rien que par l'abus de ces substances stupéfiantes, qui donnent à notre cerveau surexcitation et douce ivresse, mais arrivent insensiblement à paralyser cet organe!

Et ce ne sont pas ceux qui sont aux prises avec les difficultés de la vie qui usent de ces excitateurs psychiques pour oublier leurs maux, mais bien ceux qui, nés sous une bonne étoile, ont été gâtés par quelque bonne fée et n'ont jamais rien eu à désirer. C'est pour cela que,

blasés en tout et sur tout, ces assoiffés de plaisir se sont crus malheureux parce qu'ils rêvaient encore et toujours davantage. Ces insatiables de bonheur, ces repus de fortune et de biens ont, dans leur imagination déréglée, cherché de plus grandes jouissances, et ils y sont arrivés en empruntant à l'Orient ses drogues si subtiles, mais si dangereuses, drogues qui donnent à l'homme des illusions si fécondes que, dès que le névropathe a goûté à ces plaisirs factices, il ne saurait jamais plus s'en passer.

De l'usage à l'abus, il n'y a guère qu'un tout petit pas, et c'est ce pas, que nous voudrions empêcher nos contemporains de franchir, si c'est possible.

Nous ne voulons pas pour cela nous poser en moraliste et sermonner nos lecteurs ; oh ! nullement! Nous estimons, en effet, qu'il est impossible d'enrayer les violentes passions humaines. Nous laissons donc à l'homme la liberté d'user des stupéfiants, mais nous lui donnerons des recettes et des conseils pratiques pour lui permettre de satisfaire sa passion favorite sans danger pour sa santé.

C'est là rendre un mauvais service, dira quelque censeur, et le procédé, ajoutera-t-il

peut-être, sent quelque peu son Tartufe de vouloir « donner de l'amour sans scandale, et du plaisir sans peur ».

Nous ne saurions trop protester contre une pareille affirmation, et nous espérons bien qu'un grand nombre de lecteurs nous saura gré de lui donner des conseils utiles pour empêcher de dériver un plaisir inoffensif en une passion dangereuse, malsaine et funeste.

Et puis, l'homme n'a pas été créé pour répéter à chaque instant : « Frère, il faut mourir! » Il peut donc se permettre quelques plaisirs licites et parfois... un peu illicites; seulement il ne doit pas y goûter trop souvent, il ne doit pas en abuser.

Bien des gens fort pudibonds en paroles le sont beaucoup moins en action, et telle mistress ou lady qui trouverait très shocking *certains mots que nos charmantes Françaises prononcent même sans rougir, ces aimables Anglaises sont dans la pratique extrêmement ferrées. Combien de nobles lords qui se grisent comme de simples amiraux suisses ou des hommes que leur malheur ont rendu Polonais, qui n'en sont pas moins des gentlemen respectables... après la tempête.*

En France, un homme et surtout une femme qui se respectent et qui se griseraient avec de l'alcool seraient considérés comme des êtres de bas étage ; tandis qu'il est très high-life *du dernier copurchic de se griser à l'éther, à l'eau de Cologne, de se piquer de morphine et même dans un certain monde de fumer de l'opium ou de boire, de manger et de fumer du haschich. Il n'y a pas grand mal à cela ; ce qui est mauvais, c'est l'abus. Puis le fumeur inexpérimenté commet de grandes maladresses : c'est donc pour éviter au néophyte des expériences dangereuses, que nous avons écrit le présent Traité pour servir de guide.*

Nous n'osons pas dire que nous avons expérimenté un grand nombre de ces produits dans l'intérêt du lecteur ; ce serait là pure hypocrisie. La vérité, c'est que nous avons commencé par curiosité, pour faire plaisir à un ami, puis nous nous sommes laissé aller à la joie de nos belles découvertes, et finalement nous avons pratiqué par goût, avouons-le... par passion.

Mais que de tâtonnements, que d'hésitations, que d'écoles ! Que de fondrières et que de précipices nous avons dû traverser et franchir ! Qui sait si, sans la récente catastrophe d'un homme

de lettres, mort plein de talent et de santé, qui sait si nous n'aurions pas sombré, nous aussi. La catastrophe survenue à cet homme de lettres nous a arrêté heureusement au bord de l'abîme et nous a préservé peut-être à temps ; aussi par reconnaissance avons-nous voulu écrire le présent opuscule, dont il ne faut pas mesurer la valeur à l'épaisseur, mais bien plutôt à la philosophie qu'il renferme.

Il permettra, tout succinct qu'il est, à ceux qui recherchent les sensations nouvelles des stupéfiants ou des narcotiques, de se livrer à leur passion favorite sans crainte et sans danger pour leur santé.

C'est donc pour être utile à nos contemporains que nous avons écrit ce petit Traité.

Puissent-ils le trouver aussi instructif que salutaire pour l'âme et le corps. car la bonne consommation de ces substances psychiques donne l'oubli des chagrins, calme les douleurs physiques, et c'est là ce qui explique la vogue de ces substances, vogue qui malheureusement tend à l'abus, nous ne saurions trop le répéter.

Ceci bien compris, nous entrons immédiatement dans le vif de la question.

Dans ces dernières années, l'attention des phy-

siologistes s'est portée sur certaines substances qui jouissent de propriétés fort singulières.

Ces substances, en effet, agissent tout particulièrement sur le système nerveux : elles exaltent l'intelligence et l'imagination de l'homme ; elles développent en un mot ses facultés intellectuelles ; c'est pour cela qu'on les dénomme : Substances Psychiques.

Tous les magiciens de l'Orient ont utilisé et utilisent encore de nos jours, dans leurs conjurations, des substances narcotiques également dénommées Psychiques, *parce qu'elles ont le pouvoir de dégager momentanément l'âme du corps et de l'envoyer dans le monde des rêves, dans le monde sidéral, c'est-à-dire dans le monde astral des Occultistes.*

Ces magiciens absorbent la fumée de ces narcotiques, et, grâce à elle, ils rendent des oracles au milieu des fumigations de chanvre ou haschich, de datura stramonium et de quantité d'autres solanées que nous aurons l'occasion de décrire dans le cours de cet ouvrage.

Les substances psychiques sont assez nombreuses, plus nombreuses qu'on ne le croit généralement, parce qu'elles ne sont pas toutes connues.

Parmi elles, quelques-unes possèdent à un plus haut degré que leurs congénères les qualités psychiques ; ce sont celles-ci que nous allons étudier, avec tout le soin qu'elles méritent, car c'est de leur étude approfondie qu'on peut tirer d'elles de grands bienfaits, tandis qu'en connaissant trop superficiellement leur vertu, on use et surtout on abuse de ces substances, et c'est là une des graves causes du dérangement cérébral de bien de nos contemporains.

Les plantes que nous nous proposons d'étudier sont, par ordre d'importance : le Haschich, l'Opium et son dérivé la Morphine, le Datura Stramonium, la Belladone, la Digitale, etc.

On sait combien l'usage du haschich ou chanvre indien (Canabis Indica. L.) *est répandu chez certains peuples, notamment chez les Arabes et chez les Musulmans de l'Orient et de l'Occident. On sait aussi qu'ils utilisent cette substance pour entrer dans un état d'extase, dans lequel ils goûtent toutes les joies intenses du Paradis, joies que le prophète promet à ses sectateurs, aux fidèles élus.*

L'opium, et la morphine, qui en dérive, ont, à un moindre degré que le haschich, presque la même action sur le cerveau de l'homme.

Il en est de même du datura stramonium, de la belladone, de la jusquiame, de l'ellébore et de diverses autres plantes.

Mais, parmi toutes les substances psychiques à base végétale, le haschich occupe sans contredit le premier rang, aussi l'étudierons-nous tout d'abord. Nous ferons son histoire, nous décrirons la plante et les variétés qui le fournissent, ses préparations diverses, ses effets physiologiques et pathologiques ; enfin nous donnerons des conseils pratiques pour le maniement de cette substance, à la fois si dangereuse pour celui qui ne sait pas s'en servir et si éminemment utile pour celui qui sait la doser avec science, avec art, pourrions-nous dire, et pour le but déterminé qu'il poursuit.

Nous apprendrons même à nos lecteurs l'art véritable de faire varier les effets du haschich, car, avec un doigté habile, on peut obtenir les résultats les plus divers, de même qu'un excellent musicien peut tirer de son instrument des intonations extrêmement variées.

Comme le lecteur peut s'en convaincre, les divers sujets que nous nous proposons de traiter présentent non seulement un grand intérêt, mais ils ont encore une importance capitale.

Aussi diviserons-nous par chapitres notre étude, ce qui permettra de lui donner le plus de clarté possible.

L'étude du haschich terminée, nous passerons aux plantes narcotiques : Opium, Belladone, Datura, Aconit, Digitale, Jusquiame, Ciguës, etc., plantes également dénommées sédatives, puisqu'elles calment les douleurs, mais qui, consommées à haute dose, sont aussi de violents poisons.

C'est pour cela que les narcotiques ou soporifiques, de même que les anesthésiques, réclament un guide sûr pour leur emploi.

De tout temps, pour calmer ses douleurs physiques, l'homme a recherché les anesthésiques ; il les a utilisés principalement pour soulager les souffrances qu'amènent après elles les opérations chirurgicales, et cela dès la plus haute Antiquité.

La Pierre de Memphis, *composition pour nous inconnue, réduite en poudre ou dissoute dans du vinaigre était en usage chez les Grecs et les Romains depuis un temps immémorial. Il est probable qu'elle avait quelque analogie avec la pierre* Sammienne *qui, au dire de Pline* (1), *était*

(1) Histoire naturelle, XXXVI, 40.

incorporée dans les médicaments dits Acopes (*délassants, anesthésiants*), *cette même pierre portée par les femmes en amulette empêchait l'avortement.*

Nous savons aussi par Pline (*1*) *que la mandragore, de même que l'ellébore, nous le verrons dans un chapitre, étaient utilisées comme anesthésique à la dose d'un Cyathe* (*0 lit. 045*).

La décoction vineuse de la mandragore est un narcotique qui apaise les douleurs, comme tous les soporifiques, et c'est pour cela, au dire de Dodonée, qu'on l'administrait à ceux auxquels on voulait brûler certaines parties du corps; retrancher ou scier quelque membre.

Après les plantes narcotiques, nous étudierons les Herbes magiques : *verveine, chélidoine, ortie, centaurée, ellébore, mélisse, etc.*

Enfin, dans une conclusion générale, nous donnerons notre opinion sur les substances étudiées, en insistant tout particulièrement sur la manière d'employer ces divers produits.

Nous engageons le lecteur à user *de ces produits parfois dangereux, mais de ne jamais en*

(1) Histoire naturelle, xxv, 94.

abuser. *Sans cela, il s'exposerait aux plus graves dangers.*

Le lecteur devra toujours avoir présent à l'esprit le précepte latin : Uti et non abuti. *qui sert d'épigraphe à cet avant-propos ; s'il se conforme à cette sage devise latine, le but que nous avons poursuivi en publiant ce nouvel ouvrage aura été atteint, et nous nous estimerons satisfait, puisque nous n'aurons pas répandu le bon grain sur un champ inculte, sur une terre stérile !*



TRAITÉ DU HASCHICH
ET AUTRES PLANTES PSYCHIQUES

CHAPITRE PREMIER

HISTORIQUE

SOMMAIRE. — Importance du haschich parmi les substances psychiques. — Herbe aux fakirs. — Le Népenthès d'Homère. — La belle Hélène magicienne. — Le *Cannabis Indica*. — Diodore de Sicile. — Marco Polo et le Vieux de la Montagne. — Les Haschichéens ou Assassins. — Le Vieux de la Montagne et Eusèbe Salverte. — Paraphrosinie magique de Sauvagnes. — Les sorcières du moyen âge et leurs fumigations. — Opinion de Cornélius Agrippa. — Cardan. — Porta. — Davy et le gaz hilarant. — Spartmann. — Sylvestre de Sacy. — Aubert-Roche. — De Courtives. — Moreau de Tours. Le docteur Delens.

Parmi les substances psychiques, le *haschich*, nous l'avons dit, occupe sans contredit le premier rang. L'étymologie de ce terme est dérivée de l'arabe et signifie simplement *herbe*, d'où l'expression connue en Orient de *haschich al focaro*, l'herbe aux fakirs.

Les puissants effets de ce narcotique ou plutôt de ce stupéfiant sont connus de toute antiquité.

Homère désignait sous le nom de *népenthès* notre haschich moderne; cela ne peut faire aucun doute en se reportant au texte de l'illustre auteur de l'*Odyssée*.

D'après ce texte, en effet, cette substance avait la propriété de faire oublier tout chagrin et tout souci, en un mot toutes les peines de ce monde. Nous donnerons la traduction du passage où il est question de cette substance, mais après avoir toutefois rapporté les circonstances dans lesquelles le jeune Télémaque en fit usage.

Le fils d'Ulysse vient de quitter Ithaque pour aller à la recherche de son père. Le fils de Nestor, Pisistrates, l'a conduit de Pylos à Sparte, où le roi Ménélas leur fait le meilleur accueil; mais, en leur faisant le récit de divers épisodes du siège de Troie, après avoir rappelé les exploits des Grecs, il insista sur les pertes subies par ceux-ci, ce qui émut les deux jeunes gens, à tel point qu'ils versèrent d'abondantes larmes. A ce moment, les esclaves avaient dressé le festin; et, avant de se mettre à table la belle Hélène présente de ses gracieuses mains à ses hôtes, des

coupes pleines d'un vin exquis, mais dans lesquelles elle a introduit une substance qui doit faire oublier au jeune Télémaque et à son ami leur profond chagrin; voici comment s'exprime Homère (1) :

« Alors Hélène, fille de Jupiter, s'occupe d'un autre soin : elle jette dans le vin une préparation qui dissipe les chagrins, calme la colère et donne l'oubli de tous les maux; celui qui dans sa coupe mêle à son breuvage cette préparation ne peut de tout le jour verser des larmes, lors même qu'il viendrait à perdre son père ou sa mère, lors même que, sous le fer, il verrait périr un frère ou un fils bien-aimé.

« Tel est le remède salutaire que la fille de Jupiter tenait de l'Égyptienne Polydamna, fille de Thon; car c'est en Égypte surtout que la terre féconde produit avec abondance des plantes diverses, les unes bienfaisantes, les autres nuisibles; en ce pays, du reste, tout homme est médecin habile, car les Égyptiens sont tous issus de la race de Pæon. »

Dans le récit d'Homère, le terme « népenthès »

(1) *Odyssée*, IV, 219 à 232.

est pris substantivement, bien que ce soit un adjectif composé de *ne*, particule négative, et de *Penthos*, chagrin.

Qu'est-ce que le népenthès des Grecs? C'était une plante ou plutôt une sorte d'arbrisseau sarmenteux à fleurs dioïques, assez petites, disposées en panicules et qui n'ont pas beaucoup d'éclat ; l'espèce la plus commune du genre est le népenthès de l'Inde, *Nepenthes Indica* de Lamarque ou le *Nepenthes distillatoria* de Linné ; mais nous devons ajouter que cette plante n'a aucun rapport avec le chanvre ou *Cannabis Indica*, qui sert à fabriquer le *haschich*, aussi pensons-nous pouvoir affirmer que sous ce terme de népenthès, les occultistes anciens cachaient un arcane qui désignait et la plante véritable et sa préparation. Ce qui nous confirme dans cette supposition, c'est que, dans Homère, à ce même terme de népenthès il substitue celui de drogue (φάρμακον) (*Odyss.*, IV, 220).

Après Homère, Diodore de Sicile nous dit que les femmes de Diospolis d'Égypte avaient le secret de dissiper la colère et le chagrin, et il nous apprend (I, 97, 7) que les Égyptiens fondaient sur ce fait la croyance qu'Homère avait

séjourné en Égypte, car cette substance était la même certainement que celle qu'Homère dénomme népenthès.

Marco Polo nous donne des renseignements précis sur la substance que le *Vieux de la Montagne* faisait absorber à ses disciples pour les fanatiser. Nous voyons que c'était du chanvre, les sommités, qu'il leur faisait prendre dans leur breuvage; de là le nom d'*haschichéens* devenu par corruption Assassins, qui fut donné à ses sectaires.

Une fois ce breuvage absorbé, les disciples de Scheik-al-Djebal, dont les croisés traduisirent le nom par celui de *Vieux de la Montagne*, étaient possédés d'une sorte de fanatisme et suggestionnés par leur chef; il en faisait ce qu'il voulait. Pendant plus d'un siècle et demi, ces assassins tinrent tous les souverains de l'Asie dans une terreur perpétuelle; c'étaient les anarchistes du XIX[e] siècle.

Louis IX, dit le *Saint*, eut seul le courage de braver leurs menaces et exigea d'eux des réparations qu'il obtint. Les sectaires du Vieux de la Montagne succombèrent sous les coups des Mongols vers 1258.

« Le *Vieux de la Montagne*, nous dit Sal-

verte (1), dont l'histoire est mêlée de tant de fables, s'entoura d'une troupe de fanatiques, prêts à tout oser à son premier signal. Leur dévouement sans bornes ne lui coûtait, dit-on, que le soin de les endormir par une boisson narcotique, puis de les faire transporter dans les jardins délicieux où, à leur réveil, toutes les voluptés réunies leur faisaient croire, pendant quelques heures, qu'ils goûtaient les plaisirs du ciel. Il est permis de suspecter l'exactitude de ce récit, car des indiscrétions pouvaient chaque jour compromettre l'existence de ce paradis factice! Comment y réunir, y contenir et y déterminer un secret inviolable, tant d'agents, exempts de fanatisme que leurs artifices faisaient naître, ne regardant point dès lors le silence comme un devoir, et portés au contraire à redouter l'obéissance aveugle qu'ils travaillaient à inspirer, puisqu'au moindre caprice du tyran, ils pouvaient en devenir les premières victimes? Les esclaves des deux sexes qui figuraient, devant le récipiendaire, des anges et des houris, supposerons-nous qu'ils furent constamment

(1) Eusèbe Salverte, *Des Rapports de la médecine avec la politique*, p. 182 et suiv.; 1 vol. in-12, Paris, 1806.

discrets, malgré leur jeune âge? Que devenaient-ils, du moins, lorsque le progrès des années ne leur permettait plus de paraître dans les mêmes rôles? La mort seule pouvait répondre de leur silence à venir; et la perspective d'une pareille récompense ne devait-elle pas délier leurs langues à la première occasion favorable ou les porter à tuer leur bourreau, lorsque seul, errant au milieu d'eux, il venait confirmer le néophyte dans ses persuasions mensongères? Comment aussi ce peuple de comédiens se nourrissait-il? Leur maître pouvait-il chaque jour pourvoir à leurs besoins sans que personne s'en aperçût au dehors? Combinez le nombre de précautions à prendre, les approvisionnements à renouveler, la nécessité fréquente de se défaire d'agents dont l'indiscrétion était trop à craindre.: vous ne parviendrez pas à faire durer trois ans cet abominable mystère.

« Il est certain, d'ailleurs, que les jouissances physiques, avec quelque adresse qu'on les varie, qu'on les enchaîne, ont des intervalles trop marqués, des contrastes trop sensibles de vide et de réalité pour laisser naître ou subsister une pareille illusion. Combien il est plus simple de tout expliquer par l'ivresse physique combinée

à l'ivresse de l'âme ! Chez l'homme crédule et préparé d'avance par les peintures et les promesses les plus flatteuses, le breuvage enchanteur produisait sans peine, au sein d'un profond sommeil, et ces sensations si douces et si vives à la fois et la continuité magique qui en doublait le prix.

« *A vrai dire, ils estimaient que ce fût un songe :* ainsi s'exprime Pasquier (1), après avoir rapproché tout ce qu'ont dit des *Assassins* (2) les auteurs contemporains. Interrogez un homme qui vient d'assoupir des douleurs aiguës avec une dose d'opium : la peinture des illusions enchanteresses qu'il cessera d'éprouver, dans l'état d'extase où il peut rester plongé vingt-quatre heures et plus, sera exactement celles des voluptés surnaturelles dont le chef des *Assassins* (3) comblait ses futurs *Seïdes.*

« On sait avec quelle fureur les Orientaux, habitués à prendre de l'opium, se livrent à ce goût, malgré les infirmités toujours croissantes qu'ils accumulent sur leur hideuse existence. Cette

(1) E. Pasquier, *Les Recherches de la France,* 2 vol. in-fol., Amsterdam, 1723, tome I, p. 798.

(2) Pour *haschichéins,* mangeurs ou buveurs de Haschich.

(3) Même observation que la note 2.

fureur peut donner une idée des plaisirs, dont leur ivresse s'accompagne, et rend concevable l'emportement du désir qui entraînait une jeunesse ignorante et superstitieuse à tout entreprendre, pour conquérir et posséder pendant l'éternité entière ces ineffables délices. »

Linné connaissait vaguement les effets du haschich, puisqu'il nous dit dans ses *Amœnitates Academicæ*, écrites en 1762, que le chanvre est un narcotique et que le *Malasc* des Turcs n'est qu'une préparation faite avec du chanvre qui jette l'homme dans des accès de folle gaieté.

Sous le nom de *paraphrosinie magique* (*delirium magicum*) F. B. de Sauvagnes décrit les effets d'un électuaire employé dans l'Inde, dans la composition duquel il entre du chanvre indien.

Dans le *Bulletin de pharmacie* de 1803, Virey, qui a connu une partie des effets du chanvre sur l'organisme, rapporte à ce végétal des préparations diverses employées dans l'Antiquité.

Dans le *Traité des maladies des artisans*, Ramazzini, dans une phrase il est vrai un peu vague, fournit quelques indications sur les

effets que produit le chanvre sur notre intelligence.

Chardin, dans son célèbre ouvrage *Voyage en Perse*, parle d'une préparation de chanvre, de noix vomique et de semences de pavot, à laquelle il donne des noms divers : *bueng*, *bang* et *banghie*.

Pendant le moyen âge, les sorciers employaient des fumigations (1) et des onguents, pour entrer en communication avec les esprits ou génies (2).

Plusieurs procès de sorcellerie démontrent ces faits (3).

Un cordelier italien, de Nobilibus, qui fut brûlé à Grenoble (4) procurait à tous les amoureux, à l'aide d'un onguent spécial, des rapports intimes avec leurs bien-aimées (5).

Certains de ces onguents se vendaient fort

(1) Cf. à ce sujet le traité de PIERRE d'ABAN : *Heptameron seu Elementa magica*, in-8°, Paris, 1567.
(2) EUSÈBE SALVERTE : *Des Sciences Occultes*, ch. XVIII.
(3) LLORENTE, *Histoire de l'Inquisition*, t. III, ch. XXXVII, p. 431 et suiv.
(4) *Le Mercure français pour 1609*, p. 346.
(5) J. GARINET, *Histoire de la magie en France*, p. 132 : l'histoire de Jeanne Harvillers, qui, en se frottant de graisse, croyait avoir des rapports avec un homme noir.

cher, comme on pense, d'autant que quelques-uns avaient le pouvoir, comme dans *Faust*, de faire apparaître Méphistophélès en personne, ou de révéler les cachettes renfermant des trésors (1).

Cornélius Agrippa (2) affirme que les fumigations de graines de lin et de *Polygonum* mêlées à des racines de violettes et d'ache servent à dévoiler l'avenir ; il ajoute que, si l'on fait brûler et fumer à la fois de la coriandre, de l'ache ou de la jusquiame et de la ciguë, on rassemble aussitôt les démons ou les esprits élémentaires.

De la racine de férule mêlée avec de l'extrait de ciguë les fait également apparaître et montre aussi des figures extraordinaires (3).

Cardan (4) et Porta (5) donnent également des recettes pour évoquer les esprits et dévoiler l'avenir. Suivant ce dernier auteur, la pommade employée par les sorciers était composée de pavots et d'aconit.

(1) *Mercure français*, 1609, p. 347.
(2) *De Occultâ Philosophiâ*, I, 43.
(3) Des larves, lémures, goules, élémentals, etc.
(4) *De Subtilitate*, l. XVIII.
(5) *Magia naturalis*, l. II, ch. XXI, p. 92.

Grâce à la chimie moderne, on peut étudier aujourd'hui les effets hallucinatoires de quantité de narcotiques et d'anesthésiques.

Ainsi, dès 1818, le célèbre chimiste Davy, qui souffrait de cruels maux de dents se soulageait en respirant du protoxyde d'azote, et un jour il se trouva plongé dans une sorte d'extase accompagnée d'un rire inextinguible, d'où l'épithète de *gaz hilarant* donnée au protoxyde (1).

D'après Spartmann, les Hottentots fument le chanvre ; d'après le même auteur, les nègres du Brésil fument le *Cannabis*, le mâchent, le prennent en pilules et le boivent en décoction.

Silvestre de Sacy nous dit que dans l'Inde l'on fume pur, c'est-à-dire sans le mélanger à du tabac, les feuilles de chanvre. Quand celui-ci est mêlé avec du tabac, on nomme le mélange *Ganga*.

Du reste, dans l'Inde, quand on voulait autrefois abrutir ou idiotiser les princes du sang, on leur faisait absorber une liqueur très enivrante composée de haschich, de noix vomique et de

(1) On peut étudier les curieux effets de ce gaz dans Longuet, *Traité de Physiologie*, t. I, p. II, p. 460.

semences de pavot. D'après Chardin (1), on nomme cette liqueur *bueng*, *bang*, *banghie*.

Le docteur Kempfer nous dit aussi que l'on fabrique dans l'Inde une boisson enivrante, mais il ne nous en donne pas la recette; il est probable que c'est la même que celle de Chardin. que nous venons de mentionner, et dont la composition est bien connue : il y entre les substances que nous donnons à la fin du présent chapitre.

De nos jours, un des premiers médecins qui aient attiré l'attention sur le haschich, c'est le docteur Aubert-Roche, qui fournit diverses indications dans son ouvrage *De la Peste ou Typhus d'Orient*, publié en 1840, ouvrage que nous aurons occasion de mentionner encore dans le chapitre suivant.

Un élève en pharmacie, de Courtives, dans sa thèse de sortie de l'École de Pharmacie (Paris. 1848), nous apprend que Sonnerat aurait rapporté de l'Inde quelques échantillons de haschich, avec lesquels il fit diverses expériences.

Trois années auparavant, le D[r] Moreau (de

(1) *Voyage en Perse, passim.*

Tours) dans un ouvrage justement réputé (1) avait fait connaître les effets physiologiques de cette substance. Il pratiqua sur lui-même et sur diverses personnes des expériences nombreuses et intéressantes, enfin il engagea ses confrères à étudier le haschich, qui pouvait présenter des ressources très utiles dans certains cas pathologiques.

Malgré cela, le Haschich était presque inconnu, et ce n'est guère que vers 1857, que cette plante attira l'attention des savants, parce que la Société de pharmacie mit au concours une étude sur le *Cannabis Indica*.

Enfin, à une époque très récente, notre ami le Dr Delens, chirurgien des hôpitaux de Paris, dans le *Dictionnaire de matière médicale*, traite de diverses préparations faites avec le chanvre, l'opium, l'arec et le sucre, préparations désignées dans l'Inde sous le terme générique de bueng.

(1) *Du Haschich et de l'aliénation mentale*, 1 vol. in-8°, Paris, 1845.

CHAPITRE II

DESCRIPTION DE LA PLANTE

SOMMAIRE. — Haschich. — L'herbe par excellence. — Prendre de l'herbe, synonyme de se haschichiser. — Haschich ou Esrar. — Dangers de dormir près d'un champ de chanvre. — Les vapeurs stupéfiantes connues d'Hérodote. — Les Scythes. — Chanvre d'Europe et d'Asie. — Acclimatation du *Cannabis Indica*. — Opinion d'Aubert-Roche et de De Courtives. — Moreau de Tours et Baillarger. — Leurs essais de culture en France. — On fume, on boit, on mange le haschich. — On respire sa fumée. — Préparations diverses. — A quoi attribuer leurs propriétés. — Produits orientaux supérieurs à ceux d'Europe. — Ces derniers sont sophistiqués. — On les transforme en aphrodisiaques. — Cannabène et Cannabine. — Recettes et dosages. — Dawamesc. — Madjoun. — Machoupouri. — Pastilles, pilules, opiat, électuaires à base de haschich. — Gunjah, bang, hafiou, charris, etc.

Dans tout l'Orient, on désigne sous le nom de *haschich*, une certaine préparation qui a la propriété, quand l'homme l'a absorbée, d'apporter dans son intelligence des modifications spéciales, sans altérer pour cela trop sensiblement les fonctions de son économie.

Le haschich ne provoque pas le sommeil : ce n'est donc pas un narcotique, mais plutôt un stupéfiant.

Le terme haschich est d'origine arabe ; en France, on l'écrit bien à tort de diverses manières : hachich, haschich, haschiche, hascish et hatchich ; il signifie littéralement *Herbe*, ce qui veut dire l'herbe par excellence. Du reste, bien des langues anciennes : l'égyptien, l'hébreu, le latin et le grec nous présentent des termes communs pris dans une acception toute spéciale, en raison de la valeur ou de l'importance de l'objet qu'ils désignent, et dès lors il s'établit une synonymie entre diverses expressions ; par exemple, dans l'espèce, on dit indifféremment *prendre du chanvre*, *prendre de l'herbe*, *prendre du haschich*, et ces diverses expressions sont synonymes de *se haschicher*, de se *haschichiser*.

On tire le haschich du chanvre indien (*Cannabis Indica L.*), plante de la famille des Urticées ; aussi nomme-t-on cette variété de chanvre : *haschich*.

Le chanvre qui croit en Europe, notre chanvre commun, n'a pas, suivant divers auteurs, les mêmes propriétés, les mêmes *vertus* pour-

rions-nous dire, que le chanvre indien, parce qu'il pousse sous une zone trop tempérée.

La plante textile d'Europe a cependant une certaine force, puisque les personnes imprudentes qui dorment non loin des champs de chanvre éprouvent rapidement des étourdissements, des malaises plus ou moins violents, enfin des vertiges.

Il est également dangereux de respirer une poignée de feuilles de chanvre, car, suivant le point de développement atteint par la plante, on sent monter au cerveau des vapeurs inébriantes ou même stupéfiantes.

Cette propriété était bien connue des anciens, comme nous l'avons vu précédemment, mais nous ajouterons ici le témoignage d'Hérodote, qui nous dit que les « Scythes s'enivraient en respirant les vapeurs des semences de chanvre torréfiées au moyen de pierres chauffées à blanc ».

Notre chanvre d'Europe est origninaire de la Chine. Il s'est acclimaté sous notre zone depuis un temps immémorial (1). Le chanvre indien

(1) Voici les noms du chanvre dans diverses langues. On le nomme, en allemand, *Hauf* et *Haufsamen*; en anglais, *hemp* ; en arménien, *ranob* ; en bengali, *gauja;* en chinois, *chu-tsao;* en danois, *kamp;* en égyptien, *sjarank;* en espagnol, *canamo;* en hollandais,

s'acclimaterait également bien en Europe, comme peuvent en témoigner des essais tentés dans les jardins de l'hospice de Bicêtre, à Ivry, près Paris.

Les docteurs Moreau et Baillarger, qui ont fait ces essais, nous disent même que le chanvre qu'ils ont obtenu à Ivry a des propriétés analogues aux chanvres de l'Orient, notamment à celui de l'Inde.

Du reste, il y a quelques années que la culture du haschich ou *esrar* se faisait sur une grande échelle dans tout l'empire ottoman, même en Europe ; mais, depuis une dizaine d'années, un iradé impérial a prohibé toute culture du chanvre pour fabriquer du haschich.

Un autre auteur qui reconnaît une grande analogie entre les chanvres d'Orient et d'Europe, c'est M. Aubert-Roche; il nous dit en effet que le chanvre indien, qui fournit le bon haschich, diffère peu du chanvre d'Europe : il ressemble beaucoup à du chanvre venu dans quelques terres maigres. Les feuilles sont opposées, pétiolées à cinq divisions profondes et aiguës. Les

hennip; en italien, *canapa*; en javanais, *gindsche*; en sanskrit, *bijiah*; en suédois, *hampa*; en tamoul, *gauja* et *gaujah chettu*; en turc, *kendir*.

fleurs sont peu apparentes, les mâles et les femelles existent comme dans le chanvre ordinaire, le fruit est une petite capsule contenant une seule graine que mangent certains oiseaux. Le calice des fleurs mâles est à cinq divisions, à cinq étamines ; celui des fleurs femelles est d'une seule pièce ; la racine de la plante est pivotante. La différence qui existe entre le chanvre et le haschich est dans la tige ; ce dernier a seulement une hauteur de 2 à 3 pieds au plus. Sa tige n'est pas unique, mais rameuse depuis le pied. Les branches sont alternes; on ne trouve pas sur la tige ces filaments que l'on retrouve sur le chanvre. L'odeur que répand le haschich est moins forte que celle du chanvre commun ; elle a quelque chose de particulier : une odeur *sui generis*.

De Courtives partage l'opinion d'Aubert-Roche, puisqu'il nous dit « que le chanvre de l'Inde, récolté en France, ne diffère de celui-ci que par sa taille moins élevée, par la couleur plus foncée de ses feuilles, par ses folioles plus étroites et plus finement découpées ».

Et Moreau (de Tours) ajoute « que la filasse du chanvre indien est trop grossière pour être employée par le cordier ».

Nous n'insisterons pas davantage au sujet de ce qui fait l'objet principal de ce chapitre, et nous étudierons immédiatement à quel principe le haschich est redevable des singulières propriétés qu'il possède ; puis nous donnerons les diverses préparations haschichéennes.

Les préparations du haschich sont très diverses ; en effet, on fume cette substance, on la boit, on la mange, on en respire les vapeurs ou fumées ; de là des produits divers.

Les écrivains arabes nous fournissent de précieuses indications sur les préparations haschichéennes ; ils nous apprennent également les diverses époques où l'usage de cette substance s'est généralisée dans tout l'Orient.

Avant d'étudier les préparations faites avec cette plante, nous devons nous demander à quel principe le haschich est redevable de ses propriétés. Celles-ci résident dans la résine du chanvre, alliée à un sous-produit qu'elle renferme, le cannabène, qui a les propriétés singulières que voici :

Lorsqu'on respire les vapeurs du cannabène ou qu'on absorbe cette substance, on ressent dans son être un singulier frémissement, un besoin extraordinaire de déplacement, de mou-

vement, lequel est bientôt suivi d'abattement et parfois de syncope. Les hallucinations produites par le cannabène sont pénibles, très rarement agréables; on est frappé de stupeur, et le cerveau est loin d'être entraîné vers des idées fantastiques ou drolichonnes.

Du reste, l'action du cannabène est très fugitive; c'est la substance résineuse du chanvre qui a des propriétés spéciales et qui produit les mêmes effets que les sommités fleuries du *Cannabis Indica*.

On a reconnu ces faits en isolant la résine; autrefois, on ignorait les moyens à employer dans ce but; mais aujourd'hui, voici comment on opère : on fait digérer la plante avec de l'eau tiède renouvelée jusqu'à ce qu'elle soit incolore, puis on fait macérer la plante environ trois jours avec une solution de carbonate de soude, enfin on la traite par l'alcool. On précipite le chlorophyle ou liqueur verte de la plante par la chaux; avec du noir animal, on décolore, puis par évaporation, on obtient enfin la *Cannabine*, sorte de résine brune, molle, ayant une odeur vireuse; insoluble dans l'eau, elle se dissout parfaitement dans l'éther et l'alcool.

La résine ainsi obtenue, c'est-à-dire privée de

tous ses principes volatils, n'a aucune action appréciable sur le cerveau. C'est donc la réunion de la Cannabine et d'un Cannabène, qui a une action sur celui-ci.

Passons à l'étude des nombreuses préparations qui ont pour base le chanvre ; nous ne donnerons que les principales, car il faudrait écrire un volume entier pour les décrire toutes, tant elles sont nombreuses.

Mais disons tout d'abord que, quels qu'ils soient, les produits qui nous viennent directement de l'Orient sont généralement préférables à ceux qu'on fabrique en Europe, parce que ces derniers ne sont pas purs ; voilà ce qui constitue une première différence.

Dans beaucoup de pays de l'Europe, notamment en France, les produits haschichéens sont créés en vue de donner de la vigueur, du ressort, du muscle à ceux qui en manquent, aux hommes débilités par des abus divers ou aux vieillards (1), aussi ces produits renferment si-

(1) C'est dans le même but qu'on a imaginé la transfusion du sang, les injections orchidiques et autres drogues plus ou moins malpropres imaginées par des physiologistes pratiquant plus ou moins la magie noire. — Voir à ce sujet un intéressant chapitre, p. 119 de notre *Psychologie devant la science et les savants,*

non toujours, du moins trop souvent des substances aphrodisiaques : cantharide, gingembre, piment, girofle, cannelle, poivre ordinaire et de cayenne, etc., etc.

Ces mêmes produits renferment parfois des substances tétaniques, telles que la noix vomique, par exemple.

Étudions maintenant les préparations haschichéennes. Il est aujourd'hui parfaitement démontré que celles faites avec le chanvre commun sont bien moins actives que celles préparées avec le *Cannabis Indica;* les recettes et les doses suivantes démontrent hautement le fait que nous venons d'avancer.

CHANVRE COMMUN D'EUROPE

Résine de chanvre d'Italie .	30 à 40 centigr.
» de Bourgogne	50 cent. à 1 gr.

CANNABIS INDICA (*Haschich*)

Résine ou cannabine . . .	5 à 10 centigr.
Extrait alcoolique	10 à 20 centigr.
Teinture alcoolique. . . .	50 à 60 gouttes.

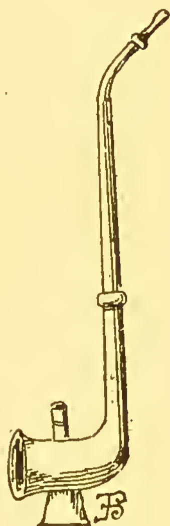
1 vol. in-18 de 300 pages, Paris, Chamuel, éditeur, 29, rue de Trévise, 1894 ; et dans la Curiosité, *la Magie noire dans la médecine moderne.*

Alcool	3 à 4 gr.
Extrait gras français.	2 gr.
Dawamesc turc	15 à 30 gr.
Madjoun d'Algérie	8 à 30 gr.

Ajoutons que les chiffres qui figurent dans les recettes et les doses ci-dessus n'ont rien d'absolu, car la composition de ces préparations varie suivant la richesse en principe actif de la matière première, du mode de préparation ou de manipulation, enfin suivant la complexion du consommateur. En effet, certaines natures sont influencées avec des doses très faibles, les personnes très nerveuses par exemple ; les tempéraments lymphatiques, au contraire, résistent à des doses même élevées ; ajoutons ici que l'usage habituel, l'abus, rendent très sensibles les personnes qui se haschichisent : on doit donc diminuer les doses pour celles-ci. Du reste, l'expérience seule peut servir de guide ; aussi, avant de se lancer dans la voie haschichéenne, il est bon de pratiquer des expériences sérieuses.

En Algérie, on use du haschich sous toutes ses formes, on fume même le chanvre commun, mélangé avec du tabac ; les riches Arabes préfèrent cependant le *Cannabis Indica*.

La pipe employée pour cet usage ressemble aux pipes chinoises ou japonaises qui servent à fumer l'opium, mais le fourneau des premières est cependant plus grand que celui des pipes à opium, dont nous parlerons ultérieurement ; voyez notre figure.



En Algérie, on nomme *madjoun* un mélange de poudre de haschich et de miel; on fait griller légèrement cette composition, dont on fait des infusions et des décoctions, qu'on mêle à divers breuvages. Ce madjoun est une sorte d'onguent

d'un jaune verdâtre, d'une odeur et d'un goût fades ; à Calcutta, le madjoun se nomme *mad-joon*, au Caire *Mapouchari*, et dans l'Arabie, ainsi qu'en Turquie, principalement à Constantinople, *dawamesc, dawamesch.*

Le dawamesc de Constantinople et d'Alexandrie, quand ils sont frais, sont agréables au goût et même savoureux, comme une bonne confiture, mais dans ce pays, ils renferment trop souvent des aphrodisiaques (cantharides, girofles, etc.), ou bien encore des substances tétaniques, comme du strychnos et de la noix vomique.

La plus forte des préparations du haschich se fabrique en Orient de la manière suivante : on fait bouillir la fleur de chanvre avec du beurre et très peu d'eau pour empêcher le grillage du chanvre. Quand l'eau est tout à fait évaporée, le beurre est suffisamment imprégné du principe actif, la drogue est faite ; elle est mise dans des boîtes, ou plutôt dans des petits vases de faïence ou de porcelaine. Cet extrait de haschich a l'odeur du beurre et du chanvre ; on le prend souvent sous forme de pilules, qu'on avale avec du café noir ; mais, comme ces pilules ont un goût assez désagréable, les Arabes consomment

peu le haschich sous cette forme. Ils en font plus généralement des pastilles qu'ils parfument à la vanille, au cinname ou cinnamome, à l'essence de rose, au musc ou autres produits aromatiques.

En résumé, les préparations de haschich affectent la forme de pâtes, de pastilles, de tablettes, de confitures et d'électuaires, ce sont là les véritables préparations orientales, celles qui donnent aux consommateurs les plus beaux rêves, les plus belles illusions ; avec leur secours, les bons musulmans se croient transportés au milieu des houris et des almées qui peuplent le Paradis de Mahomet.

Les haschichéens boivent également de l'eau provenant de la distillation du haschich ; mais c'est là de la *petite bière*, elle ne produit que peu d'effet, fort peu d'effet.

Quand on distille avec un même poids d'eau des quantités considérables de chanvre indien, on obtient une huile moins dense que l'eau, elle surnage donc; à 12 degrés centigrades, l'eau sépare de tout petits cristaux; cette huile comprend deux principes : l'un liquide, le cannabène ; l'autre solide, qui est un hydrate de cannabène.

Le *Gunjah* ou *Gauja* n'est autre chose que la plante séchée à l'état naturel, contenant par

conséquent toute sa résine ; la plante pulvérisée est mélangée alors avec du tabac à fumer, mais en moindre proportion que celui-ci et sert à fumer.

Le *Bang* ou *Bhang* employé dans certaines maladies se vend chez les herboristes du Caire ; c'est un composé de feuilles, de sommités fleuries ou de graines de la plante.

Le *Hafiou* ou *Hafioun*, extrait aqueux très actif, est employé par les adeptes les plus fanatiques de quelques sectes religieuses, par les *Aïassouas* entre autres et aussi par ceux qui, ayant le palais blasé et le cerveau fortement endurci, ne se laissent plus influencer par les préparations ordinaires (1).

Le *Chastry* est une teinture dont le Caire a depuis fort longtemps le monopole.

Le *Cherris* est une sorte de résine récoltée au Népaul à la manière du labdanum ; on le prépare de diverses manières ; nous avons eu l'occasion de dire ce qui précède, au sujet de ces préparations, dans notre *Psychologie devant la science*, chapitre XIX (1 vol. in-8 ; Paris, Chamuel, éditeur, 1894).

(1) En Algérie, nous avons bu une bière de haschich très enivrante ; mais nous ignorons son mode de préparation et les ingrédients divers qui entrent dans sa composition.

CHAPITRE III

Les effets du Haschich sur l'Organisme

Sommaire. — Diverses potions, divers effets. — Papus et le haschich. — Théophile Gautier et le haschich. — État du haschichéen. — Hallucination. — Bonzes, Fakirs, Derviches, Kalenders, Sanniasis, Santons. — Opiat de Perse. — Piripiri. — Le praticien varie les effets. — Expériences. — L'art de faire varier les effets du haschich. — Conseils et recettes pratiques.

Les Arabes, plus particulièrement ceux d'Égypte, ont soigneusement étudié les propriétés diverses des substances psychiques, surtout celles du haschich. Aussi ces Arabes sont-ils arrivés à les préparer de façon à produire sur l'intelligence des effets très divers et cela avec une précision remarquable. Ils utilisent, dans ce but, c'est Lane (1) qui nous l'apprend, quatre espèces de potions qui chacune ont des propriétés différentes : l'une fait beaucoup parler, d'aucuns

(1) E.-W. Lane, *An Account of the Manners and Custom of the modern Egyptians*, t. II, pp. 33 et 34.

même disent divaguer ; l'autre fait chanter ; la troisième plonge l'homme dans des jouissances infinies, en lui donnant toutes les joies qu'on peut goûter dans le paradis... de Mahomet !

Enfin la quatrième potion incite à la danse.

Mais il ne faudrait pas croire pour cela qu'il suffit de boire l'une quelconque de ces drogues ou de ces potions pour rêver de palais, de fêtes et d'orgies ; le praticien sait fort bien que pour goûter un plaisir, il doit y songer longtemps avant d'absorber la drogue excitatrice. Cette idée est bien exprimée dans un récent ouvrage.

« Beaucoup de personnes, dit Papus (1), se figurent que le haschich, qui entre dans la classe des drogues les plus dangereuses au point de vue psychique qu'on puisse manier, donne immédiatement des visions sublimes et plonge immédiatement dans l'extase. Or, ainsi présentée, l'action du haschich ne répond en rien à la réalité. Cette substance, de même que l'opium, mais avec bien plus d'intensité, agit sur les centres nerveux de réserve de la force nerveuse, vide en un instant toute cette réserve et la jette en masse dans la sphère intellectuelle. Aussi les

(1) *Traité élémentaire de magie pratique*, p. 138, 1 vol. gr. in-8°, Paris, Chamuel, 1893.

idées sont-elles exagérées, amplifiées embellies d'une manière prodigieuse; mais encore faut-il que l'idée primordiale et la sensation physique primordiale existent.

« Ainsi une lampe devient sous l'influence du haschich un palais magnifique éclairé de dix mille bougies et ruisselant de pierreries ; par contre, quand l'idée incidente est vulgaire, les impressions le sont aussi. Un débutant, par exemple, ayant pris du haschich sans idée préconçue et attendant ce *qui allait arriver*, rêva tout simplement qu'il était une pipe et qu'il se fumait.

« Le haschich est donc un amplificateur et non un créateur. Mais cette action enivrante est suivie d'une épouvantable réaction. Le centre de réserve, vidé de son contenu, angoisse le malheureux imprudent, et les cauchemars les plus affreux, les douleurs les plus poignantes sont la suite naturelle des rêves enchantés et des sensations astrales. »

Du reste, l'état hallucinatoire ou plutôt de dégagement de l'astral, peut être facilement provoqué par d'autres substances, par l'éther, le chloroforme, le protoxyde d'azote, l'amylène, le chloral, la cocaïne et peut-être par l'antipyrine,

la caféïne, etc., etc., ces dernières substances sont encore peu connues et partant peu éprouvées encore.

L'inhahilateur de ces substances, en même temps qu'il perd parfois conscience de son être physique, devient plus ou moins sensible à ces sortes de rêves ou plutôt de visions, qui se rapportent à l'ordre d'idées qui le préoccupait ou qu'il désirait, avant l'ingestion des substances psychiques.

Nous donnerons ici l'opinion d'un maître-écrivain, d'un exquis poète, d'un magicien de la parole, qui nous apprendra les émotions et les sensations diverses qu'il a éprouvées en absorbant du Haschich :

« De tout temps, dit Th. Gautier, les Orientaux, à qui leur religion interdit l'usage du vin, ont cherché à satisfaire par diverses préparations ce besoin d'excitation intellectuelle commun à tous les peuples, et que les nations de l'Occident contentent au moyen de spiritueux et de boissons fermentées. Le désir de l'idéal est si fort chez l'homme, qu'il tâche, autant qu'il est en lui, de relâcher les liens qui retiennent l'âme au corps ; et, comme l'extase n'est pas à la portée de toutes les natures, il boit de

la gaieté, il fume de l'oubli et mange de la folie sous la forme du vin, du tabac et du haschich. Quel étrange problème ! Un peu de liqueur rouge, une bouffée de fumée, une cuillerée de pâte verdâtre et l'âme, cette essence impalpable, est modifiée à l'instant ! Les gens graves font mille extravagances ; les paroles jaillissent involontairement de la bouche des silencieux. Héraclite rit aux éclats et Démocrite pleure.....

Puis le poète nous raconte l'effet qu'il a ressenti, après avoir absorbé du haschich.

« Au bout de quelques minutes, un engourdissement général m'envahit ! Il me sembla que mon corps se dissolvait et devenait transparent. Je voyais très nettement dans ma poitrine le haschich que j'avais mangé, sous la forme d'une émeraude, d'où s'échappaient des millions de petites étincelles. Les cils de mes yeux s'allongeaient indéfiniment, s'enroulant comme des fils d'or sur de petits rouets d'ivoire qui tournaient tout seuls avec une éblouissante rapidité. Autour de moi, c'étaient des ruissellements et des écroulements de pierreries de toutes couleurs, des ramages sans cesse renouvelés, que je ne saurais mieux comparer qu'aux jeux du Kaleïdoscope ; je voyais encore mes

camarades à certains instants, mais défigurés, moitié hommes, moitié plantes, avec des airs pensifs d'Ibis, debout sur une patte d'autruche, battant des ailes, si étranges que je me tordais de rire dans mon coin, et que pour m'associer à la bouffonnerie du spectacle je me mis à lancer mes coussins en l'air, les rattrapant et les faisant tourner avec la rapidité d'un jongleur indien. L'un de ces messieurs m'adressa en italien un discours que le haschich, par sa toute-puissance, me transposa en espagnol. Les demandes et les réponses étaient presque raisonnables et couraient sur des choses indifférentes, des nouvelles de théâtre ou de littérature.

« Le premier accès touchait à sa fin. Après quelques minutes, je me retrouvai avec tout mon sang-froid, sans mal de tête, sans aucun des symptômes qui accompagnent l'ivresse du vin et fort étonné de ce qui venait de se passer. Une demi-heure s'était à peine écoulée, que je retombai sous l'empire du haschich. Cette fois, la vision fut compliquée et plus extraordinaire. Dans un air confusément lumineux, voltigeaient, avec un fourmillement perpétuel, des milliards de papillons dont les ailes bruissaient comme des éventails. De gigantesques fleurs au

calice de cristal, d'énormes passeroses, des lis d'or et d'argent montaient et s'épanouissaient autour de moi avec une crépitation pareille à celle des bouquets de feux d'artifice. Mon ouïe s'était prodigieusement développée; j'entendais le bruit des couleurs. Des sons verts, rouges, bleus, jaunes, m'arrivaient par ondés parfaitement distinctes. Un verre renversé, un craquement de fauteuil, un mot prononcé bas, vibraient, retentissaient en moi comme des roulements de tonnerre; ma propre voix me paraissait si forte, que je n'osais parler, de peur de renverser les murailles ou de me faire éclater comme une bombe. Plus de cinq cents pendules me chantaient l'heure de leurs voix flûtées, cuivrées, argentines. Chaque objet effleuré rendait une note d'harmonica ou de harpe éolienne. Je nageais dans un Océan de sonorités, où flottaient, comme quelques îlots de lumière, quelques motifs de *Lucia* et d'*Il Barbiere*. Jamais béatitude pareille ne m'inonda de ses effluves; j'étais si fondu dans le vague, si absent de moi-même, si débarrassé du moi, cet odieux témoin qui vous accompagne partout, que j'ai compris pour la première fois quelle pouvait être l'existence des esprits élémentaires,

des anges et des âmes séparées du corps. J'étais comme une éponge au milieu de la mer : à chaque minute, des flots de bonheur me traversaient, entrant et sortant par mes pores ; car j'étais devenu perméable, et jusqu'au moindre vaisseau capillaire, tout mon être s'injectait de la couleur du milieu fantastique où j'étais plongé. Les sons, les parfums, la lumière m'arrivaient par des milliers de tuyaux minces comme des cheveux, dans lesquels j'entendais siffler des courants magnétiques. — A mon calcul, cet état dura environ trois cents ans, car les sensations s'y succédaient tellement nombreuses et pressées que l'appréciation réelle du temps était impossible. — L'accès passé, je vis qu'il avait duré un quart d'heure.

« Ce qu'il y a de particulier dans l'ivresse du haschich, c'est qu'elle n'est pas continue ; elle vous prend et vous quitte, vous monte au ciel et vous remet sur terre, sans transition. — Comme dans la folie, on a des moments lucides. — Un troisième accès, le dernier et le plus bizarre, termina ma soirée orientale : dans celui-ci, ma vue se dédoubla. — Deux images de chaque objet se réfléchissaient sur ma rétine et produisaient une symétrie complète ; mais bientôt, la

pâte magique, tout à fait digérée, agissant avec plus de force sur mon cerveau, je devins complètement fou pendant une heure. Tous les songes pantagruéliques me passèrent par la fantaisie : caprimulges, coquesigrues, oisons bridés, licornes, griffons, cauchemars, toute la ménagerie des rêves monstrueux trottait, sautillait, voletait, glapissait par la chambre..... Les visions devinrent si baroques, que le désir de les dessiner me prit et qu'en moins de cinq minutes je fis le portrait du docteur ***, tel qu'il m'apparaissait, assis au piano, habillé en turc, un soleil dans le dos de sa veste. Les notes sont représentées s'échappant du clavier, sous forme de fusées et de spirales capricieusement tirebouchonnées. Un autre croquis, portant cette légende : *un Animal de l'avenir*, représente une locomotive vivante avec un col de cygne terminé par une gueule de serpent, d'où jaillissent des flots de fumée, avec des pattes et accompagnée d'une paire d'ailes, et, sur la queue de l'animal, on voyait le Mercure antique qui s'avoue vaincu, malgré ses talonnières. Grâce au haschich, j'ai pu faire d'après nature le portrait d'un farfadet. Jusqu'à présent, je les entendais seulement geindre et remuer la nuit dans mon vieux buffet.

« Mais voilà assez de folies. Pour raconter tout entière une hallucination de haschich, il faudrait un gros volume, et un simple feuilletonniste ne peut se permettre de recommencer l'Apocalypse. »

État du Haschichéen.

L'étude des phénomènes que provoque le haschich est, comme on voit, des plus curieux, nous ne pourrons la bien comprendre et l'analyser qu'autant que nous connaîtrons parfaitement tous les phénomènes qui se rattachent au somnambulisme naturel ou provoqué, à l'hypnose et à ses divers états.

Si l'on pousse très avant ce genre d'étude, si l'on veut pénétrer ses arcanes les plus cachés, on reste presque épouvanté des faits que vous révèle cette étude; on arrive alors à se demander, ce qu'est la raison humaine, en quoi elle réside, ce que sont les qualités ou les défauts de l'homme : enfin ce qu'il est lui-même, car dans ce genre d'étude, on voit la raison cotoyer la folie, quand elles ne se pénètrent pas réciproquement l'une l'autre; s'il nous fallait conclure d'un seul mot pour bien définir l'état dans

lequel se trouve le véritable haschichéen, nous dirions qu'il se trouve dans l'exacte situation d'un homme qui est dans un état *hypno-magnétique.*

L'état du haschichéen n'a rien de commun avec celui que procure certains narcotiques, l'opium par exemple, parce que le haschich n'est pas un véritable narcotique, nous l'avons dit précédemment ; ce qui le démontre, c'est que beaucoup de consommateurs du haschich, depuis le commencement jusqu'à la fin de la crise sollicitée, restent parfaitement éveillés ; bien plus, les impressions qu'ils ont ressenties pendant leur crise, ils se les rappellent, et ce souvenirs sont tellement vivaces qu'ils ne peuvent être oubliés, même longtemps après l'accomplissement des actes ou des scènes exécutés pendant la crise.

Le haschichéen a du reste la pleine conscience de ce qui s'accomplit autour de lui. Si son corps ou quelques-uns de ses membres n'obéissent pas à sa volonté, paralysés qu'ils sont par une sorte de *stupeur nerveuse*, l'esprit, l'être moral, le conscient, jouit d'une très grande liberté relative, à moins toutefois qu'il n'ait poussé la dose jusqu'à l'abus.

Du reste, les personnes qui savent manier ces substances obtiennent d'elles à peu près tout ce qu'elles désirent.

Ainsi, les Bonzes, les Derviches, les Fakirs, les Kalenders, les Sannyasis, les Santons et quantité de personnes appartenant dans l'Inde à tous les rangs de la société, se procurent à volonté des extases, des crises extatiques et mille visions en absorbant des pilules d'*Esrar*, dans lesquelles il n'entre guère que du haschich préparé comme nous l'avons vu dans le précédent chapitre. Ces mêmes haschichéens obtiennent des états analogues en absorbant encore de l'opiat de Perse, du Piripiri ou d'autres substances psychiques.

On peut voir des détails à ce sujet dans Chardin (1).

Le praticien qui connaît bien les substances que nous venons d'étudier peut en varier à volonté les effets. Avec elles, il possède des auxiliaires très utiles pour le maniement courant des forces organiques qu'il possède pour son existence

(1) *Voyage en Perse*, t. IV, p. 204, et dans *Barbier*, quelques réflexions sur les préparations exhilarantes des Orientaux et dans les *Mémoires* de l'académie du département de la Somme, 1843, p. 365.

quotidienne. Cette propriété a permis à un praticien de donner un article très intéressant intitulé : *L'art de faire varier les effets du Haschich* (1), auquel nous empruntons les lignes suivantes : « Voulez-vous hâter ou prolonger votre sommeil ? Prenez une dose de haschich.

« Ne résistez pas au besoin d'isolement et de repos qui vous gagnera, après une courte période d'excitation ; dégagez-vous le plutôt possible de toute préoccupation extérieure, et vous sentirez bientôt vos yeux s'apesantir ; vos hallucinations, vos idées tourbillonnantes se changeront peu à peu en rêves ordinaires, plus nombreux que d'habitude, dont à votre réveil vous garderez une vague souvenance, sans que votre système nerveux se trouve fatigué ; il sera plutôt calmé. Au lieu de chercher un effet médical, voulez-vous jouir de cette stupeur voluptueuse tant recherchée par les amateurs du kief (ou de la fantasia), dans ce cas, vous devez vous arranger pour rêver éveillé, c'est-à-dire pour vous maintenir à ce degré de somnolence où

(1) Dans l'*Encéphale*, journal des maladies mentales et nerveuses, publié sous la direction de MM. Ball et J. Luys. Paris, Masson, éditeur. L'article est signé Giraud.

l'on a encore conscience de ce qui se passe dans l'imagination. Quelques airs musicaux, du café en dose suffisante suffiront pour empêcher l'envahissement du sommeil. Vous éprouverez alors à son plus haut degré la sensation de bien être que vous donne le repos, absolument comme si vous couchiez dans un bon lit pour la première fois après une expédition remplie de périls et de fatigues.

« A demain les affaires sérieuses. » Si le mot n'existait pas, vous l'inventeriez dans ces moments de paresse délicieuse, où votre âme semble s'épanouir dans un bain d'éther, où l'on n'a qu'une crainte : l'arrivée de quelque fâcheux qui viendrait vous arracher à vos ravissements, par une conversation banale. Que pourrait vous dire ce simple mortel de comparable aux magnifiques panoramas qui se déroulent sur l'écran de votre cerveau, représentant, en perspectives toujours profondes, et ces longs portiques où passent et repassent des philosophes en contemplation, et ces obscures charmilles, ces allées interminables d'arbres touffus à l'ombre desquels devisent des groupes amoureux et ces Théories de vestales en robe blanche, se rendant au Temple, dont on aperçoit les marches tout là-

bas, là-bas, et ces voûtes sonores, où résonne l'écho d'un chant lointain qui dure depuis des siècles, et ces ponts suspendus qui vont d'une planète à l'autre, etc.

« Mais, pour pouvoir se jouer ainsi du temps et de l'espace, il faut avoir dit adieu à toute préoccupation terrestre qui agirait dans le sens d'une diminution de la dose.

« Il semble que sur le seuil de ce monde inconnu apparaisse un génie qui est prêt à vous en remettre la clef, à condition que vous vous dépouilliez d'abord de votre personnalité humaine. De là, pour quelques personnes, un certain effroi avant de pénétrer dans la région des ombres, où les attendent d'étonnantes aventures. »

Rien n'est plus exact que la relation qu'on vient de lire ; nous avons éprouvé nous-même bien des fois des effets analogues; mais, en outre de ce qu'exprime si bien M. Giraud, l'auteur de l'article cité, nous avons eu cette sensation que nous vivions depuis des siècles et des siècles, et l'origine de notre naissance remontait dans notre esprit à une époque si lointaine, qu'il nous semblait presque que nous étions immortel. Du reste, chaque personne, avec la même dose de

haschich, éprouve une sensation à elle spéciale, une sensation *sui generis*, pourrions-nous dire, en appliquant ce terme au tempérament de la personnalité.

C'est ce que dit fort bien M. Giraud dans la suite du récit que voici :

« Pour revenir en quelque sorte sur la terre, pour dissiper une ivresse qui prendrait un caractère désagréable, deux moyens sont à votre disposition, je devrais dire à ma disposition ; car j'ignore si les tempéraments différents du mien seraient tous affectés de la même manière.

« 1° L'eau-de-vie, développant les effets narcotiques du haschich, éteint dans le sommeil les hallucinations ou les obsessions trop vives.

« 2° Le café (ou le thé) qui renforce le sentiment de notre personnalité nous permet de réagir contre le courant des perceptions délirantes. Il semble que l'intelligence ayant terminé sa sieste sous son influence, fait rentrer dans l'ordre « ces chèvres de l'esprit » les idées qui gambadaient dans les champs ombragés de la fantasia.

« Ici se pose naturellement une question. Le café serait-il l'antidote du haschich? S'il agit dans le sens d'une diminution de la dose, n'est-

il pas plus simple de la donner moins forte ? D'après mes expériences, le café ne serait pas l'antagoniste du chanvre indien, quoiqu'il combatte son action somnifère ; car il ne détruit pas son action si puissante sur le cerveau.

« Il la modifie, voilà tout. De l'association de ces deux agents résultent des propriétés psychologiques composées qui varient suivant les quantités respectives de chacun d'eux. Ainsi, si la dose de café est forte, les facultés réflectives et imaginatives s'exaltent parallèlement ; on a une surexcitation générale du cerveau très favorable aux conceptions artistiques et très fécondes en diversions mentales. Un de nos explorateurs les plus distingués m'a assuré tout dernièrement avoir tenté une conférence sous cette double influence sans la moindre défaillance, ni dans la mémoire, ni dans l'association des idées. »

Voilà des données pratiques d'un grand intérêt et que nous voyons formulées d'une manière si nette pour la première fois. Évidemment bien des haschichéens connaissent les effets divers que procurent soit l'eau-de-vie, soit le kirch, le raki ou le café, mais ceux-ci agissent comme M. Jourdain sans se douter des résultats

qu'ils vont amener; tandis que notre praticien nous fait pour ainsi dire toucher du doigt le pourquoi des effets obtenus.

Si nous poursuivons l'étude de l'art de faire varier les effets du haschich, nous arrivons à un des paragraphes les plus importants, et qui confirme pleinement ce que nous savons et ce que Papus nous a dit au commencement de ce chapitre, à savoir : que pour aider l'agent thérapeutique, il faut savoir provoquer la suggestion. Voici comment s'exprime notre auteur à ce sujet :

« Mais, pour utiliser dans le sens de l'excitation *cette dynamite psychologique*, représentée par un petit morceau de résine verdâtre, il faut plus que l'intervention d'un adjuvant thérapeutique, il faut encore savoir provoquer des suggestions et les bien choisir, la moindre d'entre elles suffisant pour mettre en branle, une longue série d'images, d'émotions et de souvenirs chez le haschichisé, qui est si impressionnable. Savoir *suggérer* à propos, c'est là, du reste, le grand art dans lequel réside toute la culture humaine, et pour le cas particulier qui nous occupe, vous aurez une ivresse pénible ou ravissante, commune ou féconde en trouvailles, suivant la

direction que vous laisserez prendre à votre imagination par les choses que vous regarderez et surtout les sens que vous écarterez. « Comme on fait son lit, on se couche », dit le proverbe. Jamais il ne se trouve mieux vérifié.

« Si vous manquez de musique, ou si vous préférez tirer de votre propre fonds, les suggestions qui doivent donner tel ou tel genre de délices à votre extase, tel ou tel champ de manœuvres à vos recherches, telle ou telle dérivation à vos idées dominantes, plongez-vous dans le silence le plus absolu; au besoin, bourrez vos oreilles de coton, et là, seul avec vos pensées, utilisez ce qui vous reste de volonté pour braquer votre attention sur les sujets préférés. »

Dans ce cas, les idées, les images, seront en partie causées par votre moi, qui aura provoqué la série à laquelle il désirait avoir affaire; mais elles en seront indépendantes en partie, puisque vous ne connaissez pas d'avance celles qui vont surgir devant votre baguette magique. Pourquoi les unes plutôt que les autres? Il y aurait bien une hypothèse à hasarder : ce serait d'expliquer par des hypermnésies individuelles ou héréditaires ces pseudomnésies, c'est-à-dire ces impressions singulières qui produisent l'illusion d'une

ressouvenance, et qui font dire à l'expérimentateur :

« Il me semble que j'ai passé par là. »

« Je ne prends pas évidemment la responsabilité de ces aperçus fantaisistes. Je me borne à faire remarquer que pendant quelques-unes de mes expériences, en fait de souvenirs lointains, ce sont surtout des rêves depuis longtemps oubliés qui défilaient devant moi, et cela en vertu de la loi d'après laquelle sont remémorés de préférence les impressions perçues dans une situation analogue à celle où l'on se trouve. »

En général, tous les expérimentateurs sont d'accord sur l'excentricité des rêves ou visions qui les hantent, après absorption du haschich ; nous résumons ici une observation de M. de Sauvagnes qui nous rapporte qu'un docteur observa sur lui-même et sur quelques amis, les effets d'un électuaire provenant du Bengale.

Au dire de cet auteur, les expérimentateurs étaient heureux, contents, témoignaient d'une grande jovialité, riaient et s'embrassaient à propos de rien. Étant montés à cheval, ils s'imaginaient voler dans les airs, et qu'ils étaient entourés de couleurs diaprées analogues à celles de l'arc-en-ciel. Ces expérimentateurs, ayant ter-

miné leurs courses folles, arrivèrent chez eux avec un féroce appétit, dévorèrent plutôt qu'ils ne mangèrent leur repas, et le lendemain ils étaient sains de corps et d'esprit. Le Docteur Kempfer, directeur des expériences, dit que cette drogue était sans doute composée de datura, d'opium et de thériaque, ce qui expliquerait les termes indiens de Benghie, Asyouni et Thériaki. »

Revenant à l'*art de faire varier les effets du haschich*, nous allons entrer dans la question pratique; aussi, comme le sujet est d'un grand intérêt, nous donnerons cette partie *in extenso.*

« Parmi les préparations extraites du haschich, nous dit l'auteur cité, c'est à la résine, à la haschichine, que je donnais la préférence. C'est celle de la maison Dausse, puis celle de la pharmacie centrale qui m'ont paru les plus actives. Il me fallait 3 à 4 décigrammes de l'une et 6 décigrammes de l'autre pour produire l'accès. Cette dose, cependant, pourrait varier à chaque pot que l'on entame, ce produit étant peu constant dans son action, comme du reste tous ceux qui ont une composition mal définie. La forme pilulaire (avec le savon médicinal pour excipient) me paraît la plus recommandable. La

solution alcoolique est plus active ; mais elle est d'un goût âcre et désagréable, presque impossible à déguiser. Même mélangée à une crême très aromatisée, je doute qu'on puisse la faire prendre par quelqu'un à son insu. Ajoutée à une liqueur, elle laisse précipiter immédiatement la résine; il faut la placer au-dessus d'un volume égal de sirop et avaler le tout vivement en mélangeant les couches le moins possible.

« Le maximum d'effet d'une dose est obtenu chez moi, si je l'avale une heure avant le repas. Si c'est après le repas, l'accès arrive 3 ou 4 fois plus tard. Si c'est longtemps avant de se mettre à table, l'accès est plus faible, se produit pour ainsi dire en deux temps, la seconde fois, quand je me mets à manger.

« L'association de l'opium avec le haschich ne m'a offert rien de remarquable : un long sommeil, comme il fallait s'y attendre.

« A la suite de ces expériences, je n'ai éprouvé comme malaise qu'une irritation de la gorge, à laquelle je suis du reste, prédisposé ; mais je connais quelques personnes auxquelles le haschich n'est parvenu à donner que de la lourdeur dans la tête sans le moindre trouble de l'imagi-

nation. Il paraît que beaucoup de personnes y sont réfractaires. Un étudiant en a pris vingt fois plus que moi, sans rien éprouver du tout ; un gramme et demi haschichine chez un autre (sujet aux congestions) a provoqué simplement de la spermatorée.

« Je n'ai pas besoin de dire que ce haschich pris le soir est plus susceptible d'amener le sommeil que le matin, où l'on a suffisamment satisfait au besoin de dormir.

« Si j'avais la main pleine de vérités, disait Fontenelle, j'hésiterais à l'ouvrir. » Cette réflexion devra venir à propos du haschich si l'on s'adressait au vulgaire, qui serait tenté de provoquer sans discernement ces explosions d'idées et d'images dont nous venons de parler.

« Je menace ceux qui n'auraient pas l'excuse d'une légitime curiosité scientifique, de l'éventualité de maintes impressions désagréables, s'ils ne possèdent pas à fond l'art de la diversion. Moi-même, dans ma dernière expérience, faite en pleine forêt de Rambouillet, j'ai beaucoup souffert de sentir ma volonté abdiquer devant tant d'idées que je ne pouvais plus maîtriser.

« Je m'étais imposé comme tâche de trouve. un titre tout spécial à cet article, et, après avoir

eu la satisfaction d'en avoir imaginé une vingtaine et d'avoir su en faire le triage, je ne pouvais plus m'empêcher de penser à ce problème, que je savais pourtant résolu.

« J'avais lutté longtemps, comme un dévot, qui repousse des tentations, fort heureux de trouver dans le sommeil un refuge contre l'angoise qui résultait de cette obsession, à moins que ce ne soit l'angoisse elle-même qui ait déterminé l'obsession. Je crois qu'en ce moment une tasse de café aurait donné du renfort à ma volonté qui lâchait pied, sans doute sous l'impression du sommeil. A vérifier.

« Il me reste à vérifier également si, comme je le soupçonne, l'intensité de l'accès n'est nullement proportionnelle à la quantité de la dose. Ainsi, s'il faut 4 décigrammes de haschichine pour vous enivrer, 3 décigrammes ne vous donneront qu'un léger engourdissement. On dirait que la rupture d'équilibre est amenée tout à coup, comme si une dernière goutte d'eau faisait déborder le vase.

« Bien entendu, dans ma dernière expérience, comme j'avais soumis mon cerveau à l'épreuve d'une opération intellectuelle, j'ai moins eu d'hallucinations que si j'avais regardé insou-

ciamment entre les interstices des arbres. Malgré cela, les hallucinations ou plutôt les illusions n'ont pas manqué. L'objet sur lequel je fixais les yeux devenait comme une de ces cartes-questions où, dans un dessin, l'on finit par distinguer un chat, une bergère, un prussien, etc. Ces tableaux subjectifs étaient, du reste, artistement conçus.

« J'ajouterai, en terminant, que beaucoup de ces expériences ont été contrôlées par un médecin de mes amis (le Dr Decaye). La dose varie évidemment suivant qu'on est plus ou moins sensible à son action.

« On peut écarter le sommeil par du mouvement, la réaction de la volonté ; mais alors l'effort s'accompagne d'un sentiment pénible. C'est, par exemple, une idée fixe qui revient sans cesse à la charge, comme une mouche opiniâtre ou, au contraire, une idée qu'on veut fixer et qui s'échappe sans cesse.

« Je n'ai jamais vu l'extrait gras agir à la dose marquée sur les traités. Il en faut au moins une dizaine de grammes. L'extrait alcoolique pris à la pharmacie centrale a dû être porté à la dose de 2 grammes. Pour le Dawamesch, la dose est bien 25 à 30 grammes. »

Voilà des conseils et des données fort pratiques ; joints aux axiomes que nous donnons dans notre conclusion, ils seront d'un précieux secours pour les jeunes néophytes qui voudront se haschichiser sans danger.



CHAPITRE IV

EFFETS PHYSIOLOGIQUES ET PATHOLOGIQUES DU HASCHICH

SOMMAIRE. — Effets généraux et particuliers du haschich. — La passion du fumeur et du mangeur de haschich. — Anomalies psychiques. — Abrutissement par l'abus. — Caractéristiques. — Allure de l'haschichéen. — Haschich et Alcool.

Arrivés à ce point de notre étude et sachant fort bien que, suivant les tempéraments, l'action des préparations haschichéennes est des plus diverses, nous devons aborder dans le présent chapitre les effets généraux que produisent les différentes préparations du haschich sur les vieux consommateurs, en un mot sur ceux qui ont fait des abus de cette substance.

Ces effets sont de deux ordres différents, aussi les classerons-nous en effets *Physiologiques* et effets *Pathologiques*.

I. — Effets Physiologiques.

Voici d'après Paul de Régla une description des effets du haschich (1).

Il nous dit, nous l'avons déjà vu, que ces effets diffèrent d'expression, suivant la nature, le tempéramment et l'idiosyncrasie du sujet. « Chez quelques personnes, les effets restent nuls, même à la dose de 2 grammes 50, ou ne se traduisent que par des céphalalgies plus ou moins intenses ; chez d'autres la drogue produit des visions confuses, de courte durée, douloureuses le plus souvent ; chez d'autres encore, il se produit des crises à forme hystérique, où se confondent les sensations les plus étranges et les plus burlesques, sans la plus petite image voluptueuse.

« Le plus souvent, les phénomènes se manifestent en tableaux, parfaitements distincts, se succédant les uns aux autres avec des intervalles plus ou moins longs. Ces tableaux, composés d'images d'une grande intensité de tons et de lumière, sont le plus souvent indépendants de

(1) *Les Bas-Fonds de Constantinople*, p. 231 et suivantes.

la volonté ; mais ce qui se produit toujours, dans les cas de vision et de sensations haschichéennes, c'est un phénomène bien net et bien tranché de *dualité*, de dédoublement.

Il y a, en effet, deux individus dans l'être soumis à l'action du haschich : un qui observe tout ce qui se passe, conserve son sang-froid au point de pouvoir prendre des notes sur l'étrangeté des phénomènes qui agitent le corps ; et l'autre, toujours en lutte avec le premier, soumis absolument aux effets de la substance magique.

« Dès que la crise commence, la lutte se manifeste entre les deux individualités, et ce n'est pas toujours la *raisonnable* qui a le dessus. De cette lutte résultent, quand elle est poussée à l'extrême, des sensations physiologiques et psychiques atrocement douloureuses. C'est cette douleur qui amène le triomphe momentané d'une des deux individualités ; celle de la vie organique avec ses exigences, ses instincts, ses besoins ; ou celle de l'âme ou du *moi*, avec ses idéalités, ses aspirations et ses nécessités, souvent en contradiction avec les phénomènes électro-organiques ; l'une ayant son siège dans le cervelet et la moelle épinière, l'autre dans le cerveau proprement dit. Dualité étrange dont

les philosophes hermétiques désignèrent les éléments sous les noms de corps astral ou médiateur plastique et sous ceux de *mens*, de *moi* ou d'ange.

« Celle de ces deux individualités qui domine, surtout si c'est l'*irraisonnable*, l'instinctive, l'électro-organique, ou le *singe moderne*, se transforme à son tour pour perdre la notion de son *être*, et devenir l'objet même qui fait le fond du tableau ou de l'image ; c'est-à-dire (car nous sentons que nous avons besoin d'avoir recours ici à des comparaisons pour mieux nous faire comprendre) qu'il suffit que quelqu'un ayant à ce moment même une certaine influence sur le haschichéen, prononce le mot pastèque, ou ceux de courge, d'âne, diable, etc., pour que celui-ci s'imagine être immédiatement l'objet ou l'être nommé. Perdant ainsi l'intelligence et le sentiment de sa propre individualité, ce sujet n'est plus Paul, Jean ou Jacques ; il est l'objet ou la chose même que vous avez citée et dont l'idée a impressionné le cerveau. De ces *gravures intellectuelles* résultent des impressions sensationnelles, aussi étranges qu'imprévues, dont le souvenir est tellement vivace qu'il reste dans la mémoire, alors même que de longues an-

nées se sont écoulées depuis leur production. »

En Egypte, beaucoup d'indigènes s'adonnent au Haschich comme chez nous à l'alcool, par simple jouissance : les uns fument, les autres mangent cette substance, et suivant le genre de consommation, le haschischéen éprouve des malaises, des plaisirs, des jouissances et même des maladies différentes.

Ainsi, le fumeur à jeun est comme l'alcoolique et le morphimane, sans force, sans énergie, sans ressort ; il lui faut absorber sa dose de poison pour remonter son organisme, sa *bête*. Sa passion le conduit à deux formes d'aliénation, toutes deux incurables : la mélancolie chronique généralement sans délire et la démence apathique ; le fumeur est là posé sur son siège, sur son divan, comme une masse inerte.

Si on met le fumeur dans l'impossibilité de satisfaire sa violente passion, il se guérit bien des troubles physiques qu'il éprouve, mais jamais des troubles mentaux ; du reste, le fumeur de haschich dort bien, n'a pas d'hallucination, les fonctions végétatives de son existence s'accomplissent ordinairement d'une manière tout à fait normale.

L'état du mangeur est beaucoup plus grave :

chaque fois qu'il absorbe sa drogue, il passe par une véritable ivresse hallucinative, souvent très violente, qui aboutit bientôt à la démence, à la folie.

Comment agit le poison ? Cette question serait beaucoup trop longue à discuter ici, aussi renvoyons-nous le lecteur qui voudrait l'étudier à des ouvrages de médecine et plus particulièrement aux travaux du docteur italien Battaglia ; nous dirons seulement qu'on croit généralement que le poison agit sur les cellules de la couche corticale du cerveau.

En ce qui concerne les effets pathologiques, nous les étudierons avec l'aide du célèbre aliéniste, le docteur Moreau de Tours.

II. — Effets Pathologiques.

Le Docteur Moreau nous dit (1) qu'en ce qui concerne ses effets pathologiques, « le haschich ne fait point exception aux autres substances végétales dont l'action se porte spécialement sur le système nerveux.

« L'abus de haschich, en ébranlant fortement

(1) *Recherches sur les aliénés en Orient.*

l'organe intellectuel, en exagérant son action, en exaltant la sensibilité générale au point de jeter l'individu qui est soumis à son influence dans un monde tout imaginaire, en transformant en quelque sorte ses perceptions, ses sensations et jusqu'à ses instincts, sans toutefois, chose remarquable, obscurcir jamais assez sa sa conscience, son *moi*, pour l'empêcher de juger et d'apprécier sainement la situation nouvelle dans laquelle il se trouve, l'abus du haschich, dis-je, peut à la longue amener des désordres d'autant plus graves, qu'ils ne sembleraient briser les ressorts de la machine *psycho-cérébrale*, qu'à force de la tendre. »

Certains médecins prétendent cependant que le vin et les liqueurs, les alcools en général, l'absinthe, la morphine et l'éther en particulier, sont bien plus redoutables que l'usage du haschich. L'abus seul de celui-ci pendant de longues années peut amener les désordres suivants :

Le haschichin ou haschichéen, en arabe *haschach*, éprouve par un long abus un état constant de somnolence, d'hébétude, d'engourdissement des facultés intellectuelles, dans lequel disparaît la spontanéité des actes : faculté de penser, de vouloir, de se déterminer, etc., etc.

Ces anomalies de l'esprit et du sentiment, ces *anomalies psychiques*, dirons-nous, se traduisent en dehors sur le visage et la physionomie par des traits mous, flasques, sans expressions, par des traits complètement abattus, par des lèvres pendantes, des yeux ternes, sans expression aucune et languissants, yeux roulant dans leurs orbites ou souvent d'une fixité automatique, les yeux bêtes, idiots, des figures de cire.

Quant à l'allure de l'haschichin, elle est molle, lente, sans énergie aucune.

En Egypte, où l'on consomme pas mal de haschich, il n'est pas plus dangereux que le vin et l'alcool dans notre vieille Europe.

Arrivés à ce point de notre étude, il ne serait peut-être pas hors de propos de pénétrer dans un de ces établissements, où l'on consomme le haschich.

Allons pour cela à Constantinople.

Les cafés ou plutôt les *Bouges* de Constantinople, où l'on consomme le madjoun, se nomment *Maschichehs;* si vous désirez en connaître un type parfait, nous allons vous le décrire d'après M. Paul de Régla (1). Nous entrons :

(1) *Les Bas-Fonds de Constantinople*, p. 222, 1 vol. in-12, Paris, Tresse et Stock, 1892.

Soudain, nous dit-il, le plus étrange spectacle s'offre à notre vue. Dans une salle, plus longue que large, faiblement éclairée par une lampe où brûlent, dans une huile d'olive des plus communes, trois mèches en coton roulé (lampe de forme judaïque, suspendue par un fil de fer au milieu du plafond) se trouvent, adossés à la muraille, assis sur des nattes et des coussins, une vingtaine d'individus présentant tous les types de Musulmans fournis par la Turquie d'Europe et d'Asie.

Tous ces consommateurs boivent silencieusement leurs tasses de café, et fument, méthodiquement, le chibouc traditionnel ou la moderne cigarette, en avalant la fumée et en la rejetant au dehors, à l'aide d'une aspiration et d'un soupir prononcés.

Au premier abord, la scène n'apparaît que vaguement, car elle est estompée par la fumée noirâtre et épaisse du luminaire, et celle qui provient de la combustion du tabac. Il faut un certain laps de temps pour que la vue, familiarisée avec cette atmosphère, puisse vous permettre de distinguer les différents objets et les bonshommes qui forment l'ensemble du tableau.

« A gauche de la salle se trouve un fourneau

rudimentaire, blanchi à la chaux, sur lequel, au milieu d'un feu de charbon de bois, repose une sorte de bouillote en cuivre, contenant l'eau chaude destinée à la préparation du café et du thé. Au-dessus du fourneau accroché à la muraille, plusieurs petites cafetières en cuivre munies d'un long manche en bois et de la contenance d'une à trois petites tasses.

« A droite et à gauche du fourneau, une série de boîtes en fer blanc renfermant du café en poudre, peu torréfié, très finement pilé ; du thé noir pur, du thé vert mêlé avec un peu de cannelle et des clous de girofle ; du chanvre ou plutôt des fleurs de chanvre mâle égyptien ou indien. »

Ne dirait-on pas un véritable Téniers, que cette minutieuse description ; ce n'est rien pourtant, car nous ne sommes que dans le vestibule, l'antichambre du sanctuaire où nous allons bientôt pénétrer avec notre guide érudit, après avoir toutefois examiné le personnel de cette première salle, celle de tout le monde, en attendant d'arriver dans la salle réservée.

C'est d'abord, nous dit P. de Régla, « à notre droite un beau et grand vieillard, Azis, un turc bien connu du harem impérial. Venu

jeune à Constantinople, il débuta par le métier de *Caïquedji* et devint le serviteur d'un célèbre *Khodja* (professeur) de sciences occultes. Ce dernier étant mort sans laisser d'enfants, Azis lui succéda dans ses lucratives fonctions et devint bientôt un des magiciens les plus célèbres de Stamboul. Aujourd'hui notre personnage est aussi riche qu'influent : il possède trois femmes légitimes, cinq enfants, onze jolies esclaves, toutes triées sur le volet.

« Avec sa longue barbe blanche, ses yeux calmes et rêveurs, le grand turban vert enroulé autour de son nez et la longue houppelande garnie de fourrures qui enveloppe soigneusement son auguste personne de la tête aux pieds, il nous représente le type parfait du vieux Turc, regrettant chaque jour l'époque des janissaires, et le beau, l'excellent temps, où il était permis, sous prétexte d'essayer la lame de son yatagan, de faire sauter d'un seul coup la tête d'un Juif ou celle d'un chien infidèle.

« Ce grand diable d'homme assis, là en face de nous, qui fume si gravement son narghileh persan, pendant que sa main gauche égrène méthodiquement son long chapelet d'ambre jaune ; dont le costume de stamboulinemoderne,

tout en noir, fait ressortir davantage la gravité d'un visage allongé, que coupe en deux une forte et longue moustache blanche, c'est... le chef des mendiants de Stamboul, l'illustre grec V. dont tout le monde parle et que peu de personnes connaissent.

« Son voisin au type et costume bulgare, est un des principaux lieutenants du célèbre Don Giovanni, le roi des voleurs que nous présenterons sous peu à nos lecteurs.

« Celui qui est à côté de lui, mélancolique et si sombre, c'est l'espion N., Bey, un des agents secrets du Palais, aussi connu du lieutenant des voleurs qu'il le connaît lui-même. Ils sont maintenant silencieux... dans un instant, ils causeront comme des vieux amis, de la dureté des temps, de la rareté de l'argent, du manque de riches touristes... et de la grande bonté du sultan régnant.

« Cet autre, un pantalon rouge, tel qu'en portaient nos officiers de zouaves, il y a vingt ans, c'est un fameux circassien, un chef qui, à la rigueur, vous vendra une ou plusieurs esclaves. Reçu en tous lieux ; riche, estimé, influent, il vient quelquefois flâner dans cet étrange café turco-maure, assez voisin de la

grande maison où il cache ses trésors de chair humaine.

« Celui-ci, c'est un médecin militaire : tel affirme qu'il ne fréquente le noble établissement d'Ali ben Mohammed (c'est le nom du cafetier) que dans l'intérêt de ses études médico-psychiques... Mais le brave Esculape est si consciencieux, si persévérant dans ce genre d'étude, qu'il ne tardera pas à soulever la portière et à passer dans la pièce voisine, où il se livrera à une expérimentation *in animâ vili.*

« Tenez voyez-vous dans ce petit coin, ce bonhomme qui, accroupi sur ses jambes, vêtu en turc de la *nouvelle Turquie*, ressemble encore plus, avec son long nez et ses petits yeux gris pétillants de malice et de lubricité à un bouc qu'à un de nos semblables, c'est l'illustre, l'abracadabrant X. Effendi, l'auteur des pièces grivoises qui, débitées par le malpropre *Garaguse*, font, pendant les quarante jours du grand jeûne musulman, les délices des dames et des demoiselles turques.

« Ce bonhomme-là est un véritable satyre, aussi recherché des femmes musulmanes qu'il est redouté des maris. Rien de plus étrange et de plus salement pittoresque que sa conversation :

les mots crus ne lui coûtent rien ; et le marquis de Sade n'eût été qu'un petit saint Jean, à côté de ce pourfendeur de toutes les vertus et de toutes les bienséances.

« Les autres individus, turcs, grecs, juifs et arméniens, ne sont que des seigneurs de peu d'importance : habitués ou simples curieux, ils viennent ici comme ils iraient ailleurs, histoire de passer une ou deux heures et de tuer le temps. »

Tel est le personnel qui compose la première salle de ce café borgne, suivons notre guide et pénétrons avec lui dans le salon réservé, dans ce qu'il nomme le « sanctuaire des sanctuaires », dans le temple consacré à *la fée du logis*, dans l'asile sacré où flottent les houris du Paradis de Mahomet.

Entrons.

« Voici précisément la crise qui commence chez un grand diable Syrien ; il éclate d'un rire fou, allant *crescendo*, jusqu'au point d'imprimer à tout son organisme des secousses comme auraient pu le faire des charges successives d'électricité. Tout en riant au point d'en pleurer, le Syrien porte sa main droite, les doigts courbés en dedans, sur son nez qu'il semble caresser

de haut en bas, mais absolument comme si cet appendice avait acquis tout, d'un coup une longueur démesurée.

« A ce moment même, le garçon d'Ali s'approche pour nous débarrasser de nos tasses de café.

« Tout à coup le haschichéen, remuant brusquement la tête de droite à gauche et faisant des efforts surhumains pour se reculer, s'écrie, d'une voix gémissante et courroucée :

— Veux-tu bien t'en aller cafetier du diable ! Ne vois-tu pas que tu marches sur l'extrémité de mon nez ?

« Et, se démenant de plus en plus, portant ses deux mains sur un nez imaginaire, se livrant à l'expressive pantomime d'un homme qui voudrait défendre cet appendice contre l'attaque d'un être quelconque, il ajoute :

« — Mais veux-tu bien t'en aller... Ne vois-tu pas que, grâce à Allah ! mon nez a grandi au point d'aller jusqu'à tes pieds et que tu marches sur son extrémité... Ce qui va me le mettre en compote !...

« Puis c'est un éclat de rire encore plus lent ; et la crise cesse. L'être raisonnable reprend le dessus, et notre Syrien de dire tranquillement :

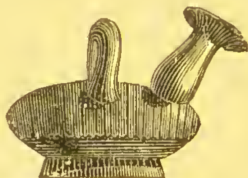
« — Où diable avais-je l'esprit, pour croire que mon nez avait pu s'allonger à ce point ?

Et, le touchant, le frictionnant vivement, le voici disant avec surprise :

« — Mais c'est qu'il me fait rudement mal, absolument comme si on me l'avait fortement pincé.

« Et en fait, vous le voyez amis lecteurs, son nez pâle tout à l'heure peut rivaliser maintenant avec celui d'un zélé disciple de Bacchus. »

On ne saurait peindre avec plus de vérité les scènes qui se passent dans les Maschichefs de Constantinople. Nous ajouterons que dans cette capitale, c'est surtout le haschich qui est consommé et que les fumeurs d'opium, si nombreux dans la Chine et dans le Japon, sont fort rares ; à peine quelques Persans et quelques Syriens usent-ils de cette drogue.



CHAPITRE V

LES PLANTES NARCOTIQUES ET SÉDATIVES

Sommaire. — Ciguës diverses. — Leur action. — Aconit. — Ses noms divers. — Belladone. — Digitale. — Jusquiame. — Son origine orientale. — Ses Variétés. — Datura stramonium. — Pavot. — Morphine. — Extraction. — L'opium dans Pline. — Forme des pains d'opium. — Meconium. — Diverses préparations opiacés. — Les thériakis. — Opium, Chine, Anglais. — Le Turc et l'opium. — Action sur le cheval. — Les cabarets à opium. — Pour quelques bouffées de pipe. — La Thériaque. — Les Ingrédients qu'elle renferme.

Le chanvre indien, le haschich, est-il un narcotique, un hypnotique, un calmant, ou bien est-il un excitant qui, comme le café et le thé, tient l'homme dans un parfait état de veille ? Les uns disent oui, les autres disent non ; et nous ajoutons : c'est affaire de tempérament et aussi d'habitude. Tout ce qui précède le prouve surabondamment, sans qu'il soit nécessaire d'insister.

Mais, si l'on n'est pas entièrement fixé sur le

haschich, en revanche, on l'est très bien sur une série de plantes dénommées *narcotiques* ou *sédatives*, lesquelles plantes sont en grand nombre ; ce sont: les Ciguës, l'Aconit, la Belladone, la Digitale, la Jusquiame, le Datura stramonium, le Tabac, le Coquelicot, le Pavot, l'Opium, la Cynoglose.

I. — Ciguës : La ciguë (*Conium maculatum*, L.) est dénommée grande ciguë, ciguë maculée, ciguë de Socrate et Grande-Cocuë. Elle fait partie de la famille des Ombellifères ; ses fleurs petites et blanches se montrent de juin en août. Les feuilles de cette plante froissées dans les doigts dégagent une odeur herbacée, vireuse, désagréable, ayant quelque analogie avec l'odeur de l'urine des matous.

La seconde variété de ciguë dénommée éthuse ou petite ciguë (*Æthusa cynapium*, L.). Ciguë des jardins se reconnaît à sa racine allongée, fusiforme, blanchâtre, grêle qui porte une tige droite, rameuse cylindrique, fistuleuse, finement striée, rougeâtre, dans le bas. Cette tige de la petite ciguë est couverte d'une poussière glauque, qui ressemble à celle de la fleur qui couvre certaines prunes. Les feuilles de l'Ethuse froissées dans les doigts, répandent une odeur nauséeuse

et fétide. Son nom vient du grec *aithô*, qui signifie *brûler*, car sa saveur est âcre et brûlante comme le piment, mais à un moindre degré.

La ciguë est un poison narcotico-âcre, qui produit de l'anxiété, des céphalalgies, des vertiges, des défaillances, des nausées, des maux d'estomac, des douleurs sourdes dans les parties inférieures du corps, de l'assoupissement, enfin la mort, qui est ordinairement annoncée par de la stupeur et du délire.

Employée en thérapeutique dans diverses préparations, la ciguë sert à stimuler les vaisseaux lymphatiques et à activer l'action résorbante des vaisseaux capillaires. Les préparations de ciguë sont considérées comme efficaces contre les affections cancéreuses, les scrofules, les engorgements lymphatiques des organes abdominaux, contre les ophthalmies, les névralgies, etc. Elles doivent leurs propriétés à la *conicine*, *cicutine* ou *conine*, principe actif très volatil, qui a une action toxique énergique ; ce principe réside principalement dans les fruits de la ciguë.

Voici comment agit le poison. Si on ingère dans l'estomac le suc de cette plante, le sang afflue aux poumons et amène une congestion mortelle. Si, au contraire, on introduit le même

suc dans le sang, à l'aide d'une incision, le système nerveux se trouve très vivement surexcité, des spasmes musculaires s'en suivent, spasmes d'une telle violence, qu'ils amènent la mort.

La Ciguë vireuse (*Cicuta virosa*, L.) appartient aussi à la famille des ombellifères ; elle est extrêmement dangereuse ; tandis que le suc de cette ciguë est jaune, celui de la grande ciguë est blanc.

Dans leur jeunesse, ces plantes fournissent des médicaments dits *sédatifs*, *soporifiques*, *narcotiques*, qui agissent sur les centres nerveux et leurs conducteurs (cerveau, moelle épinière, nerfs, etc.) ; ils agissent de telle sorte qu'ils diminuent et même arrivent à annihiler complètement les fonctions nerveuses.

Évidemment tous les narcotiques n'exercent pas une action identique sur notre sensibilité, sur notre motilité, sur notre intelligence, en un mot, sur notre *Astral* ; mais tous ont la propriété de calmer plus ou moins les douleurs provenant de nos centres nerveux, et c'est pour cela qu'on nomme ces médicaments et les plantes qui entrent dans leur composition : *sédatifs*, *sédatives*. Seulement les mêmes médicaments, pris à haute dose, amènent après eux

de graves désordres : pesanteurs ou lourdeurs de la tête, obscurcissement de la vue, affaiblissement des forces musculaires, perte de la mémoire, etc.

II. — L'Aconit (*Aconitum Napellus*, L.) habite ordinairement dans les prairies humides et tourbeuses ; les régions qu'elle préfère sont les Alpes, le Jura, les Pyrénées, les Vosges ; mais on la cultive aussi dans les jardins, comme plante d'ornement ; on la dénomme alors : casque, capuchon, pistolet, coqueluchon, etc.

Son épithète de *Napellus*, *Napel*, lui vient de la forme de sa racine, qui est un petit navet ; c'est cette racine qui est vénéneuse. La plante fraîche est considérée comme salutaire contre l'angine, la grippe, le rhumatisme à la dose de 2 à 20 centigrammes en poudre. Cette poudre est obtenue en pilant les tiges et les feuilles.

III. — La Belladone (*Atropa Belladona*), doit son nom à l'usage qu'en faisaient les dames italiennes au XVIe siècle, pour entretenir la blancheur et l'éclat de leur teint, au moyen de l'eau distillée provenant de cette plante. On la nomme aussi *Grande-Morelle*, *Guigne des Dames*, *Permenton*, etc.

Le fruit de la Belladone est une baie globuleuse de la grosseur d'une cerise ; le fruit a bon goût, il est luisant à sa maturité, mais c'est un violent narcotique.

En médecine, on emploie la feuille desséchée pour fabriquer des cigarettes, qui apportent des adoucissements aux suffocations qu'éprouvent les phtisiques et les asthmatiques ; du reste, suivant ses diverses préparations, la Belladone est utilement employée contre les névralgies faciales, les toux nerveuses, les convulsions, l'asthme, la coqueluche, les constrictions spasmodiques et contre certaines ophtalmies.

IV. — La Digitale (*Digitalis purpurea*, L.) est une plante d'un port élégant, dont le long épi à fleurs nombreuses, de couleur purpurine à corolle tachetée intérieurement, est connue de nos lecteurs qui ont pu en admirer dans nos jardins. Cette plante porte un grand nombre de noms vulgaires ; elle est en effet appelée : *Gantelée* et *Gantelet*, *Doigtier*, *Gants de Notre-Dame*, *Pétrole* et *Gandio*.

Le principe actif de la Digitale se nomme *Digitaline* ; il a la propriété de ralentir la circulation du sang, et cela à tel point que le pouls s'arrête complètement. C'est cette propriété qui

a fait employer la digitale, contre les palpitations cardiaques et contre l'anévrisme.

La digitaline, qui est un poison narcotico-âcre, pris à haute dose, irrite l'estomac, cause des vertiges et des nausées, des troubles de la vue et amène bientôt le délire et finalement la mort.

Le fameux docteur La Pommerais a donné à cette plante une triste célébrité.

La thérapeutique l'utilise principalement, comme *contre-stimulante*, comme *sédative*, dans la phtisie, les catarrhes, la folie, la coqueluche, l'épilepsie, les maladies du cœur, surtout quand les contractions ventriculaires sont très énergiques ; enfin, c'est un *diurétique* excellent dans les hydropisies, l'hypertrophie du cœur et dans les épanchements séreux.

V. — La Jusquiame (*Hyposcyanus niger*, L.) est un narcotique par excellence, et par cela même un poison redoutable. La plante, quand elle est respirée trop longtemps produit de la stupeur, des tremblements convulsifs, et amène un assoupissement léthargique qui détermine le délire et la mort.

Originaire de l'Orient, on prétend que cette plante a été importée en Europe au moyen âge

par des bohémiens, des roumanis, qui l'utilisaient pour leurs sortilèges.

Des ouvriers agricoles, qui s'endorment parfois dans le voisinage des lieux occupés par cette plante, ont subi les mêmes influences fatales que les personnes qui s'endorment dans le voisinage des champs de chanvre. On prétend même que des paysans ayant mangé des feuilles ou des racines de Jusquiame auraient été bientôt en proie à un délire furieux; ils avaient l'œil hagard et la respiration fort gênée ; une réaction succédait à cet état et amenait alors la paralysie des membres inférieurs, tout comme aux personnes qui ont absorbé de la ciguë.

Du reste, cette plante, de la famille des solanées, répand autour d'elle une forte odeur vireuse très désagréable, qui la fait reconnaître ; quand à sa saveur, elle est très nauséabonde.

Il y a d'assez nombreuses variétés de Jusquiame : la *Jusquiame noire* (*H. Niger*) dénommée *Jusquiame Potelée* ou de *Hannebane* (de l'anglais *hen-bane*, *tue-poule*), *de Careillade*, d'*herbe aux engelures*, d'*herbe des morts*, d'*herbe apollinaris*.

Une variété à fleurs blanches (*H. albus*), une autre dénommée *H. Datura* dont on torréfie les

semences qu'on fait ensuite infuser comme le café et qui procure aux Orientaux, principalement aux Arabes, une boisson qui accélère la circulation du sang et qui aide ainsi à la digestion ; cette boisson exalte les facultés psychiques et stimule également tous les organes : les Egyptiens emploient beaucoup ce genre de café, qui a les mêmes propriétés que le Kif, dont ils font également usage (1).

Voici ce que nous lisons dans Pline au sujet de la jusquiame (2) : « On doit à Hercule la plante qu'on nomme Apollinaire, chez les Arabes ; c'est l'*altercum* ou *altercangenon* (3), chez les Grecs *hyposcyanos* (jusquiame) ; il en existe de diverses espèces : le *reticulatus* a la graine noire, la fleur presque pourpre et est épineux ; l'espèce vulgaire, une autre, une troisième (*aureus*) est semblable à celle de l'Irion. Une quatrième espèce est molle, lanugineuse, plus grasse que les autres, et croît dans les lieux maritimes. Cette plante a, comme le vin, la pro-

(1) Le kif est un terme arabe qui sert à désigner un mélange de feuilles et de fleurs de chanvre mâle indien ou égyptien qu'on fume dans de petites pipes de terre.
(2) Pline, *Hist. Nat.*, XXV.
(3) Ces deux termes sont donnés par Grovonius et les éditions de Pline, avant Hardouin.

priété de porter à la tête et de troubler l'esprit. On se sert de la graine en nature, ou bien encore on en extrait une huile qui est émolliente, mais contraire aux nerfs; prise en boisson, elle trouble le cerveau.

VI. — Le *Datura stramonium* de Linné ou Stramoine est connu sous le nom de *Pomme épineuse*, *Pommette*, *Pomme du Diable*, parce que son fruit est enfermé dans une capsule épineuse, comme le marron d'Inde ; on nomme encore le Datura *Herbe au diable*, *Herbe aux sorciers*, *Herbe à la taupe*, *Trompette du jugement*, etc.

Le Datura, originaire des Indes, était utilisé par les courtisanes de bas étage de l'Antiquité pour plonger leurs amants d'une nuit dans un sommeil léthargique qui leur permettait de les dévaliser. Elles leur servaient à boire une excellente liqueur dans laquelle elles avaient fait infuser de la poudre faite avec des semences de Datura.

Des bandits connus sous le nom d'*Endormeurs*, continuant la tradition des courtisanes, employaient la Stramoine pour dévaliser les vayageurs et violer les femmes. Pour arriver à leur but, ils leur faisaient absorber une infusion de cette plante dans un breuvage quelconque,

ou bien encore ils offraient aux voyageurs du tabac contenant de la poudre de Datura.

VII. — L'opium n'est que le suc épaissi du pavot blanc (*Papaver somniferum album*, L.). Cette plante croît en Orient, dans l'Inde et dans plusieurs autres contrées de l'Asie, ainsi que sous notre climat européen. Mais on ne la cultive en grand que dans l'Asie, afin de préparer l'opium, qui est consommé sur place, dans l'Inde, au Japon, en Chine et à Ceylan.

L'Europe, qui ne l'emploie pas comme stupéfiant, ne l'utilise qu'en thérapeutique ; le commerce vend trois principales variétés : l'opium de Constantinople, celui de l'Égypte et celui de Smyrne.

L'opium de Constantinole se vend sous deux formes principales : soit en pains volumineux, soit en petits pains de 5 à 6 centimètres de largeur, de forme orbiculaire, légèrement aplatie ; ils sont alors enveloppés de feuilles de pavot.

L'opium d'Égypte se présente en pains réguliers, également de forme orbiculaire et aplatie, mais plus larges que les pains de Constantinople ; ils mesurent 7 à 8 centimètres de largeur.

Enfin l'opium de Smyrne, le plus estimé, à cause de ses principes plus actifs, se présente

en masse de différentes grosseurs, de formes irrégulières généralement aplaties; ces pains sont recouverts de graines de rumex.

Extraction de l'Opium

Voici comment on procède pour extraire l'opium du pavot. Lorsque les têtes de cette plante sont mûres, sur le point de passer au blond roux, on pratique à leur partie inférieure de petites incisions qui laissent écouler un suc blanc, laiteux, assez épais, de saveur amère et vireuse, qui se colore en tons de plus en plus foncés, par suite de son contact plus ou moins prolongé avec l'air. Ce suc s'épaissit aussi de plus en plus, et, au bout de douze à quatorze heures, il est complètement solidifié. On enlève alors cette récolte, et on procède à de nouvelles incisions peu profondes qu'on récolte douze à quatorze heures après. On réunit cette cueillette à la première. Ces deux récoltes fournissent l'opium de la meilleure qualité.

Mais il reste encore dans la plante de la matière utilisable; on l'extrait en coupant les tiges et les têtes, que l'on pile pour en retirer le suc, qui, mis à part, sera utilisé comme nous allons voir.

On fait infuser le marc dans peu d'eau pour obtenir une décoction, qu'on évapore au bain-marie : quand cette décoction a diminué des deux tiers de son volume primitif. on y introduit le suc obtenu par l'expression des tiges et des têtes de pavots pilés ; on fait alors évaporer de nouveau jusqu'à ce que le liquide soit arrivé à une consistance sirupeuse, on y incorpore une certaine quantité du premier extrait obtenu par incision, afin de communiquer au produit l'odeur vireuse qui caractérise l'opium de bonne qualité. On fabrique enfin avec cet extrait de petits pains, qu'on saupoudre avec de la poudre faite de pavots pilés ou provenant de graines de rumex.

La dessiccation définitive de ces pains s'opère par leur exposition aux rayons solaires.

L'Opium dans Pline

Après ce qui précède, il nous a paru curieux et intéressant à la fois de rapprocher de notre étude ce que le célèbre naturaliste romain dit du pavot et de l'opium dans le Livre XX de son *Histoire naturelle ;* voici ce qu'il a écrit : « Nous avons dit qu'il y a trois espèces de pavots

cultivés, et nous avons promis de parler des espèces sauvages. Pour les pavots cultivés, on pile le calice du pavot blanc, et on le prend dans du vin comme soporifique. Les semences guérissent de l'éléphantiasis. Le pavot noir (*Papaver nigra*) est un puissant soporifique, par le suc que fournit l'incision de la tige, au moment où la plante montre ses premières fleurs, du moins d'après Diagoras. Iollas, au contraire, nous dit que, quand la fleur est passée, par un beau temps à la troisième heure (1), c'est-à-dire quand il n'y a plus de rosée sur le pavot, il faut pratiquer des incisions au-dessus de la tête et du calice.

« C'est du reste la seule variété que l'on incise à la tête. Ce suc, comme celui de toute plante, est reçu sur de la laine, ou, s'il n'y en a qu'une faible quantité, on se contente de le râcler avec l'ongle du pouce, comme on fait pour les laitues. C'est le lendemain qu'on ramasse la partie du suc desséchée. Obtenu en grande quantité, ce suc s'épaissit; on le pétrit alors en forme de petits pains, que l'on fait sécher à l'ombre. Il a en ce moment, non seulement une force soporifique, mais encore, si on le prend à haute dose,

(1) C'est-à-dire trois heures après le lever du soleil.

il peut amener la mort pendant le sommeil. C'est ainsi que mourut en Espagne, à Bavilum, le père du personnage prétorien Publius Licinius Cécina : il se suicida, ne pouvant supporter la vie qu'une maladie lui avait rendue odieuse. Bien d'autres personnes se sont donné la mort de la même façon. C'est pour ce motif que l'opium a été fort discuté. Diagoras et Erasistrates l'ont complètement condamné, défendant même de l'instiller comme étant un poison mortel et, en outre, parce qu'il nuisait à la vue. Andréas a ajouté qu'il ne causait pas une cécité immédiate, parce que, à Alexandrie, il était sophistiqué. Mais plus tard, on en condamna l'usage dans une préparation célèbre nommée *Diacode* (de διά de, et χωδιῶν pavots).

« Avec de la graine pilée, on fait aussi des pastilles, qu'on prend dans du lait, comme soporifiques. Avec de l'huile rosat, on utilise l'opium contre les douleurs de tête ; on injecte de cette même huile dans l'oreille pour en calmer les douleurs. Avec du lait de femme, on applique l'opium sur les parties du corps affectées de la goutte ; les feuilles du pavot sont utilisées dans le même but.

« Pour ma part, je n'approuve pas l'addition

de l'opium aux collyres, j'approuve encore moins les préparations dénommées lexipyrètes (*fébrifuges*) ainsi que d'autres préparations dites digestives et céliaques. Toutefois on donne le pavot noir infusé dans du vin contre les affections céliaques. Tous les pavots cultivés sont plus grands et ont la tête ronde. Le pavot sauvage l'a longue, petite et douée de propriétés plus actives. On le fait bouillir, et on en boit la décoction contre l'insomnie ; avec cette eau, on se gargarise la bouche. Le meilleur pavot vient dans les lieux secs, et là où il pleut rarement. Si l'on fait bouillir les têtes et les feuilles, le produit de cette décoction se nomme *Méconium* ; cette composition est plus faible que l'opium. Le premier caractère auquel on reconnaît la bonté de l'opium est l'odeur ; on ne saurait résister à celle de l'opium pur. Le second caractère, c'est qu'allumé à une lampe, il donne une flamme brillante et que, après avoir été éteint, il répand de l'odeur, ce qui n'arrive pas dans l'opium falsifié, qui s'allume aussi plus difficilement et s'éteint de lui-même ensuite fort souvent.

« L'épreuve par l'eau sert aussi à reconnaître l'opium pur : il surnage ; falsifié, il se réunit en

grumeaux. Mais, ce qui est étonnant, c'est que le soleil estival fournit aussi un caractère : l'opium pur sue et se fond sous l'action de ce soleil, et il redevient liquide comme le suc primitif. Mnèsidès pense que le meilleur moyen de conserver l'opium est de le mêler à de la graine de Jusquiame ; d'autres personnes recommandent de le mettre avec des fèves. »

Pline passe ensuite en revue d'autres pavots et décrit leurs propriétés ; ces pavots sont en grand nombre, et leurs propriétés toujours calmantes.

Par la citation qui précède, on voit qu'en somme Pline connaissait l'opium, sa préparation et ses propriétés aussi bien que nos savants modernes.

Les Effets de l'Opium

L'opium, et la morphine, qui en dérive, et dont nous parlerons bientôt, ont sur notre organisme la même action que le haschich, mais avec moins d'intensité, cependant. Voici d'après le Dr Zambaco (1) des renseignements précieux sur le

(1) Mémoire communiqué au *Congrès médical d'Athènes*, le 18 avril 1882.

sujet qui nous occupe : « Plusieurs de mes clients musulmans avaient dès longtemps contracté l'habitude de prendre chaque jour une dose d'opium brut, progressivement croissante. sous forme pilulaire. C'est là, en effet, la préparation à laquelle les Musulmans de la Turquie s'adressent de préférence et presque exclusivement. Les gens qui appartiennent à la classe élevée de la société font en gros leur provision annuelle, qu'ils reçoivent directement de Kara-Hissar, près Smyrne, dont l'opium est certainement un des plus riches que l'on rencontre dans le commerce. Ces Thériaquis (1) mettent le plus grand soin, je dirai même qu'ils éprouvent le plus grand plaisir à préparer eux-mêmes, tous les deux ou trois jours, afin qu'elles ne durcissent pas outre mesure, leurs pilules, dont ils ne consentiraient à confier la confection à personne.

« A cet effet, ils associent à l'opium quelques substances aromatiques, telles que l'ambre gris, la cannelle et le safran. L'addition de ces substances aromatiques a pour raison essentielle leur action aphrodisiaque. Car les Orientaux ont

(1) On écrit également *Thériakis*.

recours de par la tradition, parfois même d'une manière régulière, aux stimulants des fonctions génésiques. Les petites boîtes parfois riches et jolies, sorte de bonbonnières, destinées à contenir ces pilules doublement précieuses ne quittent jamais ces *Thériaquis* qui en avalent, selon leur degré d'opiophagie, deux et trois fois par jour, un nombre plus ou moins considérable.

« Chacune d'elles contient une quantité plus ou moins grande d'un opium très actif. Ainsi j'ai vu des personnes appartenant surtout à la classe des *Ulémas*, c'est-à-dire des érudits en théologie ou membres du clergé, qui prennent régulièrement chaque jour de 1 à 3 grammes d'opium. Un vieillard de quatre-vingt-cinq ans, que je rencontrais souvent chez le prince Mustapha Fazil, avait atteint la dose effrayante de 9 et 10 drachmes par semaine! Il est évident que l'opium employé surtout à des doses si élevées, amène une anorexie complète et une constipation opiniâtre. »

Voici quelques recettes opiacées très en usage, elle sont extraites de diverses pharmacopées.

Pharmacopée d'Edimbourg

Elixir parégorique.

Teinture d'opium anisée, teinture d'opium ammoniacale :

Opium, 8 ; safran, 12 ; acide benzoïque, 12 ; huile volatile d'anis, 2 ; ammoniaque liquide, 150 ; alcool à 88°, 150.

Après huit jours de macération, filtrez.

Pharmacopée des Etats-Unis ou de New-York

Opium, 3,88 ; camphre, 2,58 ; acide benzoïque, 388 ; essence d'anis, 3 ; miel, 62 ; alcool dilué, 946.

Cet élixir est employé contre l'hystérie et les maladies convulsives : 2 à 8 grammes dans une potion ; ou contre la migraine, il est utilisé en frictions.

C'est la préparation opiacée la plus usitée chez les Anglais.

Comme on voit, les fils d'Albion ne consomment l'opium qu'à petite dose, mais ils en poussent la consommation en grand chez les Chinois leurs amis.

Seulement en Chine et dans la Malaisie, on ne mange pas l'opium, on le fume dans des

tabagies spéciales devant la porte desquelles se trouvent les marchands d'opiums. C'est surtout depuis l'arrivée des Anglais dans l'Inde, que se fait un trafic considérable d'opium. Il y a deux cent cinquante ans environ, que seuls les mandarins pouvaient s'offrir le très grand luxe de fumer cette drogue. Il était même interdit à leurs administrés de fumer l'opium. Aujourd'hui la noble Angleterre, qui cultive dans ses possessions indiennes des quantités énormes d'opium, a forcé la Chine par des traités draconiens, à accepter l'entrée de l'opium anglais chez elle et à le payer en lingots d'or et d'argent, mais non plus en marchandises, comme autrefois.

On pourra se faire une idée de l'importance du commerce anglais sur l'opium, quand nous aurons dit qu'il entre annuellement en Chine quatre-vingt mille caisses valant au moins 350,000 millions de francs; c'est-à-dire que les Chinois s'insurgitent par droit de guerre trois-cent cinquante millions de poison; mais les grands exportateurs anglais vont tous les dimanches à leurs *Churchs*, avec leur famille; ce sont des négociants tout à fait respectables et qui ne causeraient aucun tort, aucun préjudice à leur prochain.

On voit par les chiffres qui précèdent que les Chinois sont grands amateurs d'opium.

Les Turcs ne le sont pas moins, et ils ne se contentent pas de manger de l'opium, ils en donnent même à leurs chevaux, ainsi que nous le dit un voyageur anglais :

« Je venais, dit Burns, de voyager toute la nuit avec un cavalier du pays. Après une marche fatigante de trente milles environ, je fus obligé d'accepter la proposition qu'il me fit de nous arrêter quelques minutes. Il employa ce temps à partager avec son cheval épuisé une dose d'opium de deux grammes. Les effets de cette dose furent bientôt évidents pour tous les deux ; le cheval finit avec facilité une journée de quarante milles, le cavalier devint plus actif et plus animé. »

Pour se livrer à leur vice favori, à leur péché mignon, les Thériakis (c'est ainsi qu'on nomme en Turquie les fumeurs d'opium), se réunissent, les gens du peuple dans des cabarets spéciaux, les gens de la haute société, chez eux.

Landgiorgio nous décrit un de ces caboulots à opium ; douze Turcs, nous dit-il, étaient assis à un divan ; après le dîner, on servit le café, puis on prit l'opium. Bientôt les effets de cette

substance se sont déclarés. Les uns, parmi les jeunes, ont paru plus vifs et plus gais que de coutume : ils se sont mis à chanter et à rire. Les autres se sont levés avec fureur de leur canapé, ont tiré leur sabre et se sont mis en garde sans pourtant ni frapper ni blesser personne. Les soldats de police étant survenus, ils se sont laissé désarmer, mais ils ont continué à crier. D'autres enfin, plus âgés, sont tombés dans la stupidité et la somnolence. L'un d'eux, septuagénaire, qui était ambassadeur, est resté insensible aux cris et aux cliquetis des sabres : il n'a pas plus bougé que s'il eût été de marbre : ses yeux étaient entr'ouverts ; il voyait, il sentait, mais il était incapable de se mouvoir. »

Et dire que pour entrer dans cet état il faut absorber si peu de fumée !

Voici comment on procède :

Le fumeur s'asseoit sur son divan ; devant lui, il a une petite table qui supporte une pipe avec un tout petit fourneau, sa boîte à opium et une toute petite lampe ; un garçon de café pique avec une longue aiguille chaude une petite boule d'opium de la grosseur d'un pois, il la chauffe à la flamme de la lampe, il la malaxe, il la pétrit entre le pouce et l'index ; quand la

résine est suffisamment ramollie, il l'introduit dans le fourneau de la pipe, et, après l'avoir allumée, il la présente au fumeur, qui ne tire que quelques bouffées, cinq à six, et, après avoir absorbé deux ou trois pipes au plus, le Tériaki est dans l'état d'ivresse qu'il désire, qu'il recherche avidement. On voit combien est stupide un pareil acte, ainsi raconté à froid, et cependant les fumeurs d'opium, une fois qu'ils en ont contracté l'habitude, ne peuvent pas plus se passer de leur ration que l'ivrogne de son alcool, le buveur d'absinthe de son poison et le morphinomane de sa morphine, comme nous allons le voir dans le chapitre suivant, mais après avoir dit ce que c'est que la Thériaque.

De la Thériaque

Ce terme est dérivé du mot *terriac*, un des noms de l'opium en Orient, puisqu'on nomme Thériakis les opiophages ou mangeurs d'opium. Ceux-ci commencent généralement par absorber de la thériaque avant de se livrer à leur passion pour l'opium. La thériaque est d'un fréquent usage dans tout l'Orient. Les mères elles-mêmes l'utilisent pour endormir leurs jeunes enfants et

obtenir la tranquillité de ceux qui sont par trop turbulents.

Dès les premiers temps de l'empire romain, on donnait le nom de *thériaque* à des électuaires, dont Pline nous a conservé la recette, par exemple celui dont le roi Antiochus se servait contre le venin des animaux. Du reste, la formule de celui-ci était gravée en vers sur une table de pierre déposée dans le temple d'Esculape à Cos, île de la Turquie d'Asie (1).

Voici d'autres renseignements fournis par le même naturaliste : « On donne le nom de thériaque, dit-il, à une composition que le luxe a imaginée ; on la prépare avec des substances étrangères. L'antidote de Mithridate est fait avec cinquante-quatre ingrédients dont aucun n'est à la même dose. »

Il y avait de nombreuses variétés de thériaques, mais la plus employée de toutes a toujours été celle d'Andromachus, qui comprend suivant la *Pharmacopée* de Lémery, soixante-six substances et, parmi elles, les troschiques d'hédychoron, qui elles-mêmes ne renferment pas moins de dix-huit substances divisées par le codex en douze

(1) Cf. Pline, *Histoire naturelle*, XX, 100.

sections particulières, pouvant se rapporter à cinq divisions principales, savoir : astringents, toniques, excitants, narcotiques et amylacées ou sucrés (substances alimentaires).

Voici l'énumération des diverses substances entrant dans la thériaque : trochisques de scille, de vipères et d'hédychoron ; poivre long, opium, iris de Florence, roses rouges de Provins ; suc de réglisse, semence de banias ; scordium, opobalsamum, cannelle, agaric, spicanardus, dictame de Crète ; racine de quintefeuille, de gingembre, de costus, de rapontic, marube blanc, stœchos arabique, jonc odorant, semence de persil, de macédoine, calamant de montagne, casse ou cassie odorante, safran, poivre blanc, poivre noir, myrrhe des Troglodytes, oliban, térébenthine de Chio ; amome en grappes, racine de gentiane, d'acorus vrai, de meum athamantique, de valériane, de nard celtique, chamœpilys, sommités d'hypericum, semences d'ammi, de thalaspic, d'anis, de fenouil, de seseli, de petit cardamone, de feuille indienne (*malabathrum*), sommités de pouillot de montagne, chamœdrys, carpobalsamum, sucs d'hypocristia, d'acacia vrai, gomme arabique, storax, calamite, terre de Lemnos, chalcitis vraie, saga-

penum ; racine de petite aristoloche, sommités de petite centaurée, semence de daucus de Crète, opoponax, bitume de judée, galbanum, castoreum, miel et vin de très bonne qualité.

En voilà, une composition complexe, et qui dépasse certainement la formule du thé de la mère Gibou. La thériaque d'Andromaque était celle des gens riches, tandis que la thériaque des pauvres ou *diatessaron* n'était guère composée que de quatre substances incorporées avec l'extrait de genièvre dans du miel. Il y avait un grand nombre de thériaques, venons-nous de dire ; en effet, à une certaine époque, c'était une panacée universelle ; mais disons que dans toutes les formules modernes, il entre dans les thériaques de l'opium, ce qui les rend calmantes ou astringentes à faible dose, 2 à 4 grammes au plus, tandis qu'elles sont de violents poisons, si on absorbe les thériaques à base opiacée, à la dose de 20 ou 30 grammes (1).

(1) Ceux de nos lecteurs qui voudraient étudier la Thériaque pourraient consulter :

J. Camerarius, *De Theriacis et Mithridatis commentariolus*, in-8°. Nuremberg, 1534. — C. Bagard, Discours sur l'histoire de la thériaque, avec le poème d'Andromaque sur la thériaque, in-4°. Nancy, 1725.

Autrefois on attachait une très grande importance à la thériaque; on l'utilisait jusqu'à l'abus. L'Ecole de médecine de Montpellier en ordonnait indistinctement un bol tous[1] les soirs aux malades de l'hôpital. — Il n'y avait pas une maison un peu aisée qui ne possédât chez elle de la thériaque, comme nous avons aujourd'hui du thé; c'était un objet de première nécessité. Actuellement, on ne l'emploie guère plus; si son usage a été peu à peu abandonné, c'est qu'on a reconnu qu'elle devait son efficacité à l'opium seulement; aussi le donne-t-on directement. Elle en contient en effet 5 centigrammes pour 4 grammes.

Dans l'antiquité on la considérait surtout comme antidote; elle neutralisait, dit-on, les poisons, tels que le sang de taureau, le venin des salamandres, etc.

CHAPITRE VI

DE LA MORPHINE ET DE LA MORPHÉOMANIE

SOMMAIRE. — La Morphine. — La découverte. — Injections morphiniques. — Médecins et morphine. — Morphinomanes ou Morphéomanes. — Deux cas de Morphinisme ou de Morphéisme. — Le Mithridatisme. — Difficulté de se guérir de cette passion. — Seul l'hynotisme est efficace. — Autres perversions *humaines* : Ether, chloral, etc.

La Morphine est un alcaloïde qui a été simultanément découvert en France par Séguin et en Allemagne par Sertuerner.

Cette substance, étudiée par un grand nombre de savants, se présente à l'état de pureté parfaite en prismes rectangulaires blancs transparents, parfois même translucides. Ce sel est insipide et inodore, mais ses diverses solutions ont une saveur amère assez prononcée. On utilise ce sel en médecine sous le nom d'acétate de morphine ; il possède sous cette forme toutes les propriétés de l'opium, sans en avoir les inconvénients.

Les Morphinomanes consomment le sel de morphine par injections sous-dermiques (sous-cutanées) à l'aide d'une aiguille ou petite seringue spéciale.

Depuis plus de vingt ans, l'emploi abusif des injections sous-cutanées de morphine a produit les résultats les plus fâcheux, et nous devons avouer que les médecins ne sont pas à l'abri de tout reproche dans la propagande d'un vice, que nous ne craignons pas de qualifier de véritable fléau ; bien plus, dans la statistique des morphinomanes, on compte un grand nombre de médecins.

Bien que le danger du morphinisme (1) paraisse de prime abord peu croyable, le lecteur sera bien obligé de l'admettre comme une vérité stricte, quand nous aurons dit que la douleur est l'élément qui domine dans un très grand nombre d'affections ; on comprend dès lors que malades et médecins. ne sachant comment combattre de vives douleurs, sont heureux de les supprimer, d'autant que la douleur est un fac-

(1) Disons une fois pour toutes que nous employons ce terme ainsi que morphinomanie parce qu'ils sont vulgairement usités, bien que contraires à l'étymologie grecque du mot, qui est *morpheus* ; il faudrait donc dire morphéomanie, morphéisme, morphéomane.

teur très fâcheux en pathologie. Il faut donc procéder à sa suppression, et pour cela, il suffit d'une seule injection morphinée; en quelques secondes, quelques minutes au plus, les douleurs les plus vives sont engourdies, sinon totalement supprimées, et l'on donne ainsi aux malades le calme d'un bien-être profond.

Aussi le malade, dont les douleurs ont disparu comme par enchantement à la suite d'une simple piqûre, la réitère-t-il trop fréquemment; cette bienfaisante piqûre est non seulement indolore, mais elle est encore à tel point calmante, que le malade et même le bien portant finissent par contracter la funeste habitude de se piquer à tout propos et à tout moment, pour calmer d'abord leur douleur et plus tard pour se procurer une simple jouissance, car telle est la force de l'habitude, qu'une fois qu'on a goûté aux substances psychiques, on ne saurait plus s'en passer.

Les malades sont pour ainsi dire encouragés par les médecins dans cette voie funeste; ceux-ci sont leurs véritables initiateurs en morphinisme, puisque souvent ils mettent à leur disposition une quantité de morphine qui permet aux malades de se piquer sans leur concours. Ceux-ci

se pratiquent des piqûres deux, trois et quatre fois par jour, et l'action de cette piqûre est pour eux si indispensable que, quand l'heure arrive de la pratiquer, le malade ne peut pas attendre une heure, une demi-heure, un quart d'heure ; il lui faut sur-le-champ sa piqûre ; il devient alors un morphimane. De sorte que, d'une excellente chose, la passion de l'homme en fait un poison dangereux. Nous dirons cependant qu'il faudrait être bien fou de ne pas utiliser la morphine, sous prétexte qu'on pourrait finir par en abuser. Il faut savoir s'arrêter à temps, et du reste la longue habitude des injections par trop répétées finit par rendre le malade insensible ; sa sensation s'émousse de plus en plus, et, pour bénéficier de l'usage, le malade est obligé d'augmenter chaque jour la dose. Deux moyens alors sont à sa disposition pour élever progressivement cette dose : la solution de plus en plus concentrée et la fréquence des injections.

La mal a cédé. le mal est vaincu, mais la passion reste, parce que les malades se sont tellement accoutumés aux injections, qu'ils ne sauraient plus s'en passer. Les piqûres leur sont aussi nécessaires que l'air respirable.

On ne naît pas morphinomane, on le devient

insensiblement, presque sans s'en douter, comme on devient ivrogne. Et comment cela? La réponse est simple.

Voici, en effet, ce que dit un praticien distingué :

« Interrogez les morphimanes, dit Notta (1), et demandez-leur comment ils ont contracté cette funeste habitude. Huit-fois sur dix, la réponse est la même, c'est celle-ci : ils avaient une névralgie rebelle une maladie quelconque..., dont les douleurs n'étaient calmées que par une injections de morphine. Tout d'abord les médecins la faisaient, depuis ils ont continué eux-mêmes. Maintenant ils ne peuvent plus se passer de leurs injections; ils sont morphinomanes. »

C'est-à-dire de véritables détraqués, car sans sa piqûre le morphinomane erre comme une âme en peine; il ne peut rien faire, il ne peut ni boire, ni manger, ni dormir.

Certains morphinomanes absorbent jusqu'à 6 à 7 centigrammes de morphine, certains docteurs même prétendent beaucoup plus.

Quand l'homme en est arrivé à ce degré d'acuité dans la passion, il est absolument perdu.

Nous avons connu à l'Hôtel de Ville de Paris,

(1) *Archives de méd.*, p. 395, année 1884, et dans l'*Union médicale*, 1884.

alors que nous étions dessinateur attaché à la direction des travaux d'architecture des Beaux-Arts et des fêtes, nous avons connu, disons-nous, un employé, M. X., qui avait une maladie d'intestins. Pour apporter quelque soulagement à ses douleurs, son médecin lui prescrivit quelques injections de morphine. Le malade faisait lui-même ses piqûres, aussi contracta-t-il la funeste habitude de se piquer à tout moment. Il était arrivé à se faire jusqu'à 28 à 30 piqûres par jour, chacune de 10 centigrammes de chlorhydrate de morphine, en tout 3 grammes. Or 10 centigrammes constituent une dose toxique ; mais, comme l'accoutumance à ce poison se fait assez vite, le *Mithridatisme* s'établit bientôt, et les effets du poison s'atténuent à tel point qu'ils disparaissent. Tandis qu'un homme qui absorberait d'emblée 10 centigrammes serait tué du coup, le pauvre employé dépensait environ 3,000 francs par an pour satisfaire sa passion, et il ne gagnait guère que 1,800 à 2,000 francs. Ce chiffre de consommation, qui peut paraître énorme, est cependant exact ; chacun pourra le vérifier quand nous aurons dit que le prix de la morphine est d'environ 2 francs pour la solution de 1 gramme.

Une dame que nous avons connue à Nice, Mme V., s'était tellement piqué le bras gauche de morphine, que les piqûres se confondaient entre elles. Elles avaient donné lieu à des phelgmons, puis à des abcès qui avaient laissé après eux des cicatrices épouvantables ; ces cicatrices étaient survenues à la suite d'ulcères répugnants et d'une odeur infecte. Aux cicatrices se mêlaient des indurations, comme des noisettes ; quant à la peau de ce bras, que nous avions vu si beau quelques années auparavant, cette peau rappelait celle d'un reptile, d'un immonde crapaud. Enfin un jour le bras se déssécha à tel point, qu'on eût dit un bras de momie : rien que la peau sur l'os:

Cette dame, abandonnée par tous les médecins et ne pouvant se passer de son poison favori, n'a pu être guérie que par l'hypnotisme. Un fort magnétiseur de nos amis lui suggéra à son insu (il l'avait endormie) de détester la piqûre de morphine, qu'elle lui ferait beaucoup de mal. C'est ce qui arriva. Mais les premiers jours de cette opération, il fallait voir la pauvre malade. Elle se levait de son fauteuil pour aller à sa bouteille ; elle marchait, elle trébuchait ; elle avait les yeux hagards, puis tout à fait vagues, elle tom-

bait dans une sorte de torpeur, d'hébétude ; elle restait là sous nos yeux abrutie des heures entières.

Ceux qui aurait vu cette pauvre créature dans un tel état n'auraient certes jamais été tentés, je ne dirais pas d'abuser, mais d'user même de la morphine.

Cette personne, au bout de quinze jours, était à peu près guérie de sa funeste passion ; mais combien à sa place auraient succombé !

C'est un cas fort rare, pensons-nous, que la guérison d'une morphinomane arrivée à un tel degré de perversion.

Nous n'insisterons pas d'avantage sur la morphinomanie ; ce qui précède suffira, pensons-nous pour en dégoûter ceux de nos lecteurs qui seraient tenté d'abuser de ce dangereux poison, et nous passerons immédiatement à l'étude d'autres perversions humaines.

Une autre manie qui depuis vingt-cinq à trente ans a fait de très grands progrès en France, c'est celle d'absorber de l'éther ; c'est surtout la femme qui a contracté cette funeste passion. L'éther en effet a la propriété de soulager l'énervement féminin et donne à la plus belle moitié du genre humain une ivresse pleine de charme,

ivresse de peu de durée, qui n'est pas pénible à supporter, qui présente au contraire des agréments fort appréciés du sexe faible et qu'il est permis de goûter plusieurs fois dans la journée.

Le peuple irlandais, abruti par la misère noire, noie ses chagrins et ses soucis dans l'éther. Cette ivresse n'est pas mauvaise comme celle de l'alcool ; elle ne coûte pas beaucoup d'argent et, comme elle se dissipe assez vite, comme nous venons de le dire, l'Irlandais et surtout l'Irlandaise préfèrent l'éther au gin et réitèrent souvent leur péché mignon, parfois jusqu'à quinze fois par jour.

Cependant cet exercice à la longue n'est pas sans présenter des dangers ; ainsi, sous l'imprégnation permanente de l'éther, nos tissus deviennent adipeux ; on peut le constater pour les muscles, le cœur, etc. Certains organes deviennent ainsi impropres à l'action, à leur fonction, en un mot au mouvement nécessaire à la vie, et l'éthérisé ne tarde pas à succomber, à périr d'une façon misérable.

Bien des personnes aussi ont usé et abusé du chloral ; cependant nous devons reconnaître que la chloromanie n'est pas aussi fréquente que

les autres passions susnommées, parce que le chloral est loin de donner les mêmes jouissances délectables du haschich, de la morphine et de l'éther.

D'autres personnes ont essayé de la cocaïne et de l'antipyrine ; cette dernière substance a la propriété de supprimer la migraine, mais elle excite à tel point certaines natures qu'elle détermine souvent la fièvre chez les personnes qui en ont abusé.

Enfin, bien des personnes ont également abusé du café et surtout de la caféïne.

« L'action psychique du café, dit Papus (1), semble en résumé porter surtout sur la sensibilité. Aussi le café constitue-t-il, entre les mains de l'étudiant en Magie, le moyen de développer à volonté la réceptivité artistique d'un individu. En effet, on constate que la faculté d'être impressionné par l'art dépend généralement de l'état nerveux de l'individu, et nous savons d'autre part que le café permet de développer et même d'exagérer cet état nerveux. »

Les effets du café sur l'économie se font d'autant mieux sentir, qu'il s'écoule moins de

(1) *Traité élémentaire de magie pratique*, 1 vol. in-8 jésus. Paris, 1893, p. 136.

temps entre sa torréfaction et sa préparation.

Ses effets sont nombreux. Indépendamment de son action excitante sur le système nerveux, on sait que le café augmente la sécrétion urinaire; c'est cette propriété qui l'a fait classer parmi les substances *hyposthénisantes ;* c'est pour cela qu'on peut l'opposer avec succès aux congestions cérébrales déterminées par l'opium, ainsi qu'aux accidents produits par l'ivresse; enfin le café est éminemment utile dans les empoisonnements par la jusquiame, la pomme épineuse (*Datura stramonium*), la belladone, les champignons et dans l'asphyxie par l'acide carbonique.

Bien des médecins administrent le café vert (c'est-à-dire non torréfié) contre les fièvres intermittentes; et, tandis que certains docteurs (Hahneman entre autres) considèrent le café comme un poison véritable, d'autres, et c'est le plus grand nombre, trouvent que le café chaud pris après le repas facilite la digestion, que c'est un stimulant énergique, qu'il possède en un mot tous les avantages des liqueurs spiritueuses sans en avoir toutefois les inconvénients, car le café ne produit pas l'ivresse ni les accidents qui accompagnent ou suivent celle-ci. Le café déter-

mine dans l'estomac un sentiment de véritable bien-être; il stimule non seulement toute l'économie animale, mais encore les facultés morales et intellectuelles, les facultés psychiques; donc, à tous ces titres, on doit le recommander aux travailleurs intellectuels.

Voltaire, Balzac, Gérard de Nerval, etc., quantité d'écrivains, étaient de grands consommateurs de café.

Nos lecteurs connaissent aussi sans doute la recette donné par H. de Balzac pour obtenir du café le maximum de son action excitante.

Disons, en terminant ce chapitre, que le thé agit plus insidieusement que le café et que l'excitation qu'il fournit au cerveau tient le milieu entre celle de l'alcool et du café.

CHAPITRE VII

LES HERBES MAGIQUES

SOMMAIRE. — Rôle des herbes magiques dans l'Antiquité. — Leur emploi. — Pythonisses et sorcières du moyen âge. — Correspondance planétaires — Citation de Pline. — I. La verveine. Le druisdisme. L'Herbe à pigeon. Diverses espèces de verveine. Les Gaulois. Les mages. Elysiaur's hudal. L'herbe sacrée. Ses propriétés. Le gui du chêne. — II. La chélidoine. — III. La centaurée. Diverses espèces de centaurées. — IV. La mandragore. — V. L'ellébore. Le blanc et le noir. — VI. L'héliotrope. — VII. L'ortie. — VIII. La pervenche. — IX. Le lis. — X. Le Henné.

Les herbes magiques ont joué un grand rôle dans l'Antiquité ; on les utilisait dans les grottes et dans les antres pour rendre des oracles ; les magiciens, les sorciers, les prêtres, les employaient également. Les devins et les pythonisses en faisaient usage, de même que les sorcières du moyen âge.

Dans l'Antiquité, les diverses parties de la plante correspondaient à des planètes diverses ; ainsi la racine était en correspondance avec

Saturne, la tige herbacée ou bois fait avec Mars, les feuilles avec la Lune, les fleurs avec Vénus, l'écorce et les semences avec Mercure, et le fruit avec Jupiter.

Au sujet de ces herbes, voici ce que nous dit Pline (1) : « Ayant traité des herbes merveilleuses, je suis amené à parler aussi des herbes magiques. Où trouver en effet, des herbes plus merveilleuses ?

« Les premiers qui, après les Mages les ont célébrées dans notre Europe sont Pythagore et Démocrite. Suivant le premier, la *Coracesia* (2) et la *Callicia* congèlent l'eau. Je ne trouve aucun autre auteur qui fasse mention de ces plantes. »

On ne devait cueillir les herbes magiques que du vingt-troisième au vingt-neuvième jour de la Lune ; fort nombreuses, nous ne mentionnerons ou ne décrirons ici que les principales ; ce sont : la verveine, l'héliotrope, la jusquiame, le nepte, l'ortie, la verge de pasteur, la chélidoine, la pervenche, la langue de chien, le lis, le gui du chêne, si révéré des Druides, la centaurée, la sauge, la mélisse, la mandragore, la serpentine.

(1) *Hist. nat.* XXIV, 99. 1 ; Ed. Nisard.
(2) Nous ignorons quelles sont ces plantes dénommées par Pline *Coracesia* et *Callicia*.

Il est grandement question de presque toutes ces plantes dans l'*Histoire Naturelle* de Pline, comme nous allons le voir.

I. — La verveine, la plante chère aux druides et aux druidesses, jouait un grand rôle dans l'Antiquité, notamment dans les rites sacrés du druidisme, ainsi que chez les Romains; voici ce que Pline nous dit au sujet de cette plante (1) : « Mais aucune plante n'a parmi les Romains plus de renommée que l'*herbe sainte* (*Hiérabotane*).

« Quelques-uns la nomment l'*herbe à pigeon* (*péristéros*) ; les latins *verveine* (*verbena*). C'est l'herbe que portaient dans leurs mains les ambassadeurs envoyés à l'ennemi. C'est avec elle qu'on balaie la table de Jupiter, qu'on fait les expiations et les purifications pour les maisons. Il y en a de deux espèces : l'une très feuillée, que l'on croit être la femelle (*Verbena supina*); l'autre, la verveine mâle (*Verbena officinalis*) à feuilles plus clairsemées. Toutes deux ont des branches nombreuses, minces, de section anguleuses ; elles ont une coudée de longueur.

Les feuilles sont plus petites que celles du

(1) Pline, *Hist. nat.*, XXV, lix.

chêne, plus étroites et plus profondément divisées. La fleur de cette plante est d'un vert glauque et la racine en est longue et mince. La verveine croit partout dans les lieux humides. Quelques botanistes n'admettent entre elles aucune distinction et des deux ne font qu'une espèce, vu qu'elles produisent les mêmes effets.

« Les Gaulois emploient l'une et l'autre pour tirer des sorts et prédire l'avenir. Mais les mages se montrent, au sujet de cette plante, véritablement insensés ; ils disent par exemple que, si l'on s'en frotte, on obtient tout ce qu'on désire : avec elle, on chasse les fièvres, on se concilie les amitiés, on guérit toutes maladies. Mais, pour obtenir ces résultats, il faut la cueillir vers le lever du *Chien*, de manière à n'être vu ni de la lune ni du soleil, et après avoir offert à la Terre comme expiation des rayons de miel. Ils ajoutent qu'il faut la circonscrire avec le fer, l'arracher de la main gauche et l'élever en l'air.

« Il faut la faire sécher à l'ombre, et séparément les feuilles, la tige et la racine. Les Gaulois disent que si on asperge d'eau avec une tige de verveine une salle à manger, les repas qu'on y faits sont très gais, Pilée et mise dans du vin,

elle constitue une boisson bonne contre la morsure des serpents. »

La verveine est devenue chez les descendants des druides, chez les Gaulois, chez nos Bretons modernes, la plante aux enchanteurs (*Elysiaur's hudal*) et l'aversion du diable (*cas gan gythraul*).

L'*herbe sacrée* des Grecs et des Gaulois que les druides vénéraient à l'instar du gui guérissait, suivant ces derniers, toutes les maladies. La verveine faisait également partie des philtres (d'où son nom de *Veneris vena*, veine de Vénus) des enchantements et des mystères de la Kabbalah.

Elle rallumait les feux éteints de l'amour, réconciliait les ennemis et chassait les mauvais esprits. — Et aujourd'hui la verveine n'est guère employée qu'en cataplasme, contre les points de côtés, la migraine et les rhumatismes.

Après la verveine, nous sommes amené à parler du gui du chêne, parasite qui était également cher aux druides et que les druidesses cueillaient avec une faucille d'or ; Pline nous en fera connaître le motif. Cet auteur (1) nous dit que le meilleur *Gui* est celui du chêne ; quel-

(1) Pline, *Hist. nat.*, XXIV, 6, 1. Ed. Nisard.

ques-uns pensent que le gui est plus efficace cueilli sur un chêne sans avoir senti l'*atteinte du fer*. Il guérit de l'épilepsie s'il n'a point touché la terre; il fait concevoir les femmes qui en portent toujours sur elles; mâché et appliqué sur les ulcères, il est souverain pour leur guérison. »

II. — La Chélidoine est aussi une herbe magique. Pline (1) nous en parle également. Il nous apprend que des animaux ont décourert cette plante, que c'est avec l'aide de celle-ci que les hirondelles rétablissent la vue de leurs petits dans le nid, qu'il y a deux espèces de Chélidoine, « qu'elles fleurissent à l'arrivée des hirondelles et qu'elles se fanent à leur départ. On exprime le suc de cette plante quand elle est en fleur, et on le fait cuire lentement dans un vase de cuivre avec du miel attique sur de la cendre chaude. C'est un remède souverain pour les taies des yeux. On emploie aussi ce suc très pur dans les collyres appelés, du nom de la plante, *chélidoniens*. »

La chélidoine, portée sur soi avec un cœur de taupe, est utile contre nos ennemis; elle fait gagner les procès et de l'argent aux commerçants

(1) *Ibidem*, XXV, 50, 1.

ou aux gens d'affaires. Placée sur la tête d'un malade, elle le fait chanter s'il doit mourir, et pleurer s'il doit vivre.

III. — La centaurée est également connue de Pline, qui en distingue plusieurs variétés : l'une qu'il nomme *Leucacantha*, qui a, dit-il, la racine du cyperus (souchet) ; cette racine mâchée calme les douleurs de dents. Nous la nommons aujourd'hui centaurée dalmatique (*Centaurea Dalmatica*).

D'après Hicésius, nous dit encore Pline, la graine ou le suc pris à la dose de 8 drachmes guérit les douleurs de côtés et des lombes ; cette plante est employée dans les ruptures et dans les spasmes. Il dénomme cette même plante *Hyoseris* et ajoute qu'elle ressemble à la chicorée, mais qu'elle est plus petite et plus rude au toucher ; pilée, c'est pour les blessures un excellent topique.

L'Hippophœston (*Centaurea spinosa*) est une de ces épines qu'emploient les foulons, nous dit le naturaliste romain. Si l'été on exprime le suc de ses racines, à la dose de 3 oboles, il lâche le ventre ; il est aussi employé dans l'épilepsie, les tremblements nerveux, l'hydropisie, les vertiges, l'orthopnée et les paralysies commençantes.

Il est une autre centaurée surnommée *Lepton*, nous dit Pline, à feuilles menues, appelée par quelques-uns *Libadion*, parce qu'elle croit sur les bords des fontaines.

En Italie, on la nomme *Fiel de la terre* à cause de son extrême amertume. Les Gaulois la nomment *Exacon*, parce que, prise en breuvage, elle fait évacuer par le bas toutes les substances vénéneuses. Ce lepton est notre *Erythræa centurium*.

Une autre centaurée se nomme *Triochis*, parce que, nous dit le grand naturaliste, une espèce d'épervier de ce nom empèche qu'on ne l'arrache.

Aujourd'hui, nous ne distinguons guère que la grande et la petite centaurée. C'est même celle-ci qui est la plus employée en thérapeutique; elle a été surnommée *herbe à Chiron*, *herbe au Centaure*, *herbe à la fièvre*, *Centaurelle* et même *Chicorée*, parce qu'elle est amère dans toutes ses parties, principalement dans sa racine; aussi est-elle tonique et fébrifuge. Si la racine est employée en décoction, les sommités fleuries sont utilisées en infusion. Elle tonifie les organes, et c'est pour cela qu'on l'ordonne aux convalescents. Utilisée comme tisane le matin à jeun,

elle est très bonne dans les embarras gastriques et active l'appétit et par suite la digestion des aliments.

Quant à ses propriétés magiques, on prétend que, mise sous le nez d'une personne, elle lui donne de la frayeur, elle l'angoisse même ; mêlée avec du sang de huppe femelle et mise dans une lampe avec de l'huile, elle provoque l'hallucination des personnes éclairées par cette lampe.

IV. Au sujet de la Mandragore, voici ce que nous dit le naturaliste romain (1) : quelques-uns employaient jadis la mandragore pour le traitement de l'œgilops, puis on y a renoncé ; mais, ce qui est fort certain, c'est que la racine pilée avec de l'huile rosat et du vin guérit les fluxions et les maux d'yeux ; du reste, on incorpore le suc dans diverses compositions ophtalmiques.

La mandragore est encore appelée *Circœum*.

Il y en a de deux espèces (*Atropa mandragora vernalis et autumnalis*) : la mandragore mâle, qui est blanche ; la mandragore femelle, qui est noire à feuilles plus étroites que celle de la laitue, à tige velue et roussâtre, blanche intérieu-

(1) PLINE, *Hist. nat.*, XXV, 94.

rement, charnue et molle, longue de près d'une coudée. Les deux variétés possèdent un fruit de la grosseur d'une noisette, qui contient une graine semblable aux pépins de la poire. On donne à la mandragore blanche le nom d'*arser*, de *morion*, d'*hippophalmos* ; les feuilles en sont blanches, plus larges que celles de l'autre variété et semblables à celles du *lapathum* cultivé (patience). Ceux qui la cueillent se gardent bien d'avoir le vent en face, et, avant toute cueillette, ils décrivent autour de la plante avec une épée trois cercles concentriques ; puis ils l'arrachent en se tournant vers le couchant. On tire le suc du fruit et de la tige, après l'avoir étêté, ou bien de la racine qu'on pique de toute part et qu'on fait bouillir. Du reste, la racine s'emploie même en brins ; d'autrefois, on la coupe en rondelles et on la conserve dans du vin. La mandragore ne donne pas du suc en tout temps ; c'est vers l'époque de la vendange qu'il faut le recueillir. Ce suc, surtout celui de la racine et du fruit, a une odeur forte et vireuse. Quand les fruits de la mandragore blanche sont mûrs, on les fait sécher à l'ombre, tandis qu'on fait épaissir le suc en l'exposant aux rayons du soleil. On conserve les feuilles de la mandragore dans la sau-

mure. Le suc qu'elles rendent fraîches est un poison véritable ; et encore la saumure n'en détruit pas complètement les propriétés malfaisantes. Rien que l'odeur porte à la tête, et, si dans quelques contrées on en mange les fruits, la violence de l'odeur étourdit les personnes qui n'y sont pas habituées ; une dose trop forte du suc donne la mort. Suivant qu'on fait varier la dose avec la force du sujet, le même suc n'est que soporifique ; on doit en prendre en moyenne un cyathe (0 lit., 045). On administre la mandragore contre les morsures des serpents, et on l'emploie comme anesthésique pour les incisions ou les ponctions pratiquées sur l'homme. Bien souvent, pour obtenir l'insensibilité, il suffit d'avoir été endormi en respirant l'odeur que le suc exhale. On boit encore ce suc, à la place d'ellébore, à la dose de deux oboles dans du vin miellé ; mais l'ellébore est plus efficace comme vomitif et pour évacuer la bile noire.

V. L'Ellébore. — Il y a deux espèces principales d'ellébore, le blanc et le noir ; toutes deux sont narcotiques, et le noir est considéré comme herbe magique. Si nous en croyons Pline (1), l'ellébore noir portait le nom de *Mé-*

(1) *Hist. nat.*, XXV, 21.

lampodion, parce qu'il était employé par Mélampus, qui avait une grande réputation dans l'art divinatoire.

L'ellébore noir (*Veratrum nigrum*), nous dit Pline, est appelé par quelques-uns *Ectomon*, par d'autres *Polyrhizon ;* il purge par le bas, le blanc par le haut, et emporte par cette voie la cause des maladies. Ce remède si redoutable autrefois est devenu si commun aujourd'hui que beaucoup d'hommes studieux en ont fait un fréquent usage pour se donner plus de sagacité dans leurs travaux littéraires. Carnéade en prit pour répondre aux écrits de Zénon.

L'ellébore noir s'administre dans la paralysie, la folie, l'hydropisie, pourvu qu'il n'y ait point de fièvre ; on l'utilise aussi pour la goutte invétérée et les maladies articulaires. On en donne dans l'eau, pour relacher le ventre, 1 drachme au plus et 4 oboles (3 grammes) comme dose moyenne. Quelques-uns y ajoutent de la scammonée, mais le plus sûr adjuvant est le sel marin. Dans un véhicule doux, pour peu qu'on dépasse la dose, il est dangereux. En fumigations, il dissipe la taie des yeux ; aussi quelques-uns l'ont pilé pour en faire un collyre.

Ajoutons que l'ellébore noir délivre les démo-

niaques et les mélancoliques qui portent sur eux dans un linge blanc la racine cuite de cette plante ; enfin l'herbe elle-même chasse des maisons les mauvais esprits. Dans les Alpes, on trouve beaucoup d'ellébore noir; nous en avons vu notamment à Saint-Martin de Vésubie de grande quantité sur la route de Venanson et sur un pic élevé nommé le Tournaret.

VI. — Au sujet de l'Héliotrope, voici ce que nous dit Pline, quant à ses propriétés médicinales. « Le suc se recueille en été, à la sixième heure (midi) ; on le mêle avec du vin, et il se conserve mieux. Mêlé à l'huile rosat, il calme les maux de tête. Le suc, exprimé de la feuille avec du sel, enlève les verrues, ce qui a fait surnommer la plante par les auteurs latins *verrucaria*. Elle est encore un antidote contre le venin des serpents et des scorpions prise dans du vin ou de l'eau miellée, d'après le dire d'Apollophane et d'Apollodore... En boisson, elle chasse les vers et les graviers ; si on ajoute du cumin, elle brise les calculs. De la plante cuite avec la racine et les feuilles, on fait, en y incorporant du suif de bouc, un bon topique pour la goutte. »

VII. — L'ortie est une herbe magique qui a beaucoup de propriétés; nous nous bornons à

dire ici que la graine, selon Micandre (*alexiph*) est un antidote contre la ciguë, les champignons et le mercure. Apollodore la prescrit cuite avec du bouillon de tortue contre les salamandres, les serpents et les scorpions, il dit que c'est un antidote contre la jusquiame. Tenue dans la main avec le millefeuilles, cette plante enlève la peur des fantômes ; son suc mêlé à celui de la serpentine sert à prendre les poissons avec la main, qui a été frottée de ce liquide.

VIII. — Les feuilles de pervenche réduites en poudre avec des vers de terre pilés donnent de l'amour à ceux qui mangent cette poudre dans un plat de viande. Quand on jette de cette poudre mêlée à du soufre dans un étang, elle en fait mourir tous les poissons qu'il renferme.

IX. — La poudre du lis mêlée avec le suc du laurier donne la fièvre et empêche de dormir ; mais, pour cela, il faut attendre que la plante soit presque desséchée ; c'est en août qu'on la cueille.

Il existe bien d'autres plantes magiques ; nous en avons déjà parlé aux plantes narcotiques ; voir notamment : Aconit, Belladone, Ciguë, Datura, Digitale, Jusquiame, Pavot (opium), Morphine, etc.

X. Le Henné. — Le Henné est une plante de la famille des Lythrariées, que Linné avait divisée en deux espèces : *spinata* et *inermis*. Mais les botanistes modernes ont reconnu avec raison qu'il n'existait qu'une seule espèce, le *Lawsonia inermis*. — Cette plante a des qualités aphrodisiaques presque ignorées des Occidentaux ; mais elle est l'objet d'une grande culture en Orient, où elle croît sur une zone de plusieurs degrés de latitude et qui embrasse le monde africain et oriental depuis le Maroc jusqu'aux Indes. Suivant son âge ou le pays dans lequel il végète, le Henné peut être cueilli deux ou trois fois dans l'année. On le coupe, on en fait de petites bottes qui, une fois séchées, sont battues pour en séparer les feuilles, qui seules sont employées dans la thérapeutique ou comme cosmétique. Ces feuilles sont triturées, réduites en poudre et conservées dans de petits sacs ; puis, quand on veut les utiliser, on les délaie dans de l'eau et on laisse sécher cette mixture au soleil jusqu'à ce qu'elle ait acquis la consistance d'une pâte molle. Ce n'est que dans cet état que le Lawsonia est dénommé Henné en Orient.

Il est employé pour combattre l'impuissance génésique.

« Teignez-vous avec le Henné, dit Anas, car il rajeunit, il embellit, et il excite à l'amour. » Un autre personnage, Abou-Rafi, étant un jour chez le saint Prophète, se plaignait d'être absolument algide. « Faites usage du maître cosmétique, lui dit celui-ci : le Henné raffermit la peau et excite à l'amour. »

Avec l'eau distillée du Henné, on fait des badigeonnages sur les parties génitales pour guérir l'impuissance.

Avec le Henné, on se teint la plante des pieds, la paume des mains, les cheveux et les ongles. Appliquée sur la peau pendant quelques heures, la pâte de Henné détermine sur celle-ci une coloration d'un rouge orangé très brillant. Si l'on veut foncer les cheveux, ce que ne font jamais les femmes de l'Orient, on doit verser le jus d'un citron dans l'eau qui doit servir à faire la pâte.

Les Orientales se servent du Henné pour teindre les joues, le front, le revers des mains, les doigts de pieds, les lèvres et les gencives. Elles dessinent sur leur corps des arabesques, des festons et des enroulements sur les parties du corps qui présentent de larges surfaces. Bien des poètes orientaux ont chanté le charme et la

beauté des corps ainsi décorés; dans leur lyrisme, ils ont même comparé les ongles teints au Henné aux fruits du Jujubier.

Les Egyptiennes de l'antique Égypte, qui raffolaient des chevelures rouges, utilisaient dans ce but le Henné, qu'elles dénommaient à tort *cyperus*. Elles faisaient cuire la feuille du Lawsonia dans de l'huile, qu'on exprimait ensuite, ce qui fournissait le parfum dénommé *papyrus*; le prix était de 5 deniers (4 fr. 10 environ) la livre. Le meilleur venait de Canope, située sur la rive du Nil, la seconde qualité d'Ascalon en Judée, et la troisième de Chypre.

« Quelques-uns, nous dit Pline (1), prétendent que c'est l'arbre appelé Ligustrum en Italie (Troëne). Les hommes même aujourd'hui en Orient ne dédaignent pas d'orner leurs ongles ou leurs mains de quelques traits, imitant en cela les anciens Arabes, qui peignaient leur barbe avec ce cosmétique.

Les médecins arabes utilisent cette plante en thérapeutique, soit pour l'usage interne, soit pour l'usage externe, et cela très fréquemment.

A l'intérieur, on l'administre sous forme de

(1) PLINE, *Hist. natur.*, XII, 51.

boissons dans toutes les maladies graves des muqueuses ; à l'extérieur, on l'oppose à toutes les maladies de la peau ; en effet le Henné sert à panser les contusions, les blessures, les abcès ; il cicatrise, fortifie le sang, etc., etc. Ce qui explique son action sur les cicatrices, c'est que le Henné est un astringent très puissant ; il doit cette qualité au principe tannant, qui a beaucoup d'intensité ; aussi tanne-t-il pour ainsi dire le tissu cutané, et, en fortifiant celui-ci, prévient-il les gerçures, les crevasses et autres altérations morbides qui sont généralement déterminées par les variations excessives de l'atmosphère ; à ce titre, le Henné pourrait être utilisé avec avantages sous les climats septentrionaux.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

L'importance du haschich, comme moyen thérapeutique, est bien reconnue, mais son usage n'est pas généralisé. De toutes les substances psychiques, le haschich est la plus considérable et la plus inoffensive, si l'on sait s'en servir.

Ses propriétés étaient connues d'Homère ; nous avons vu que la Belle Hélène n'avait pu qu'utiliser le *cannabis* pour dissiper le chagrin et la douleur du fils d'Ulysse et de son jeune compagnon.

Nous avons vu également le parti qu'en avait tiré pendant de longues années le *Vieux de la Montagne ;* mais il y aurait lieu ici de bien faire comprendre comment le chef des Assassins opérait pour fanatiser ses *Fedavi* (sacrifiés).

Nous avons déjà mentionné Marco Polo dans le premier chapitre de ce traité ; nous consignerons ici un autre passage du livre du savant Vénitien.

« Au centre du territoire des Assassins, dit-il,

en Perse, à Alamont et en Syrie, à Marziat. il y avait des endroits entourés de murs, jardins délicieux, dans lesquels on trouvait tout ce qui pouvait satisfaire les besoins du corps et les caprices de la plus exigeante sensualité ; des parterres de fleurs, des buissons d'arbres à fruits, entre-coupés de canaux, des gazons ombragés et de verdoyantes prairies, sur lesquelles des sources d'eau vive bruissaient sous les pas. Des bosquets de rosiers et des treilles de vigne ornaient de leurs feuillages de riches salons ou des kiosques de porcelaine, garnis de tapis de Perse et d'étoffes grecques.

« Des boissons délicieuses étaient servies dans des vases d'or, d'argent et de cristal par de jeunes garçons ou par de jeunes filles aux yeux noirs et profonds, semblables aux houris, divinités de ce paradis que le prophète avait promises aux croyants.

« Le son des harpes s'y mêlait au chant des oiseaux, et des voix mélodieuses unissaient leurs accords aux murmures des ruisseaux. Tout y était plaisir, volupté, enchantement.

« Quand il se rencontrait un jeune homme doué d'assez de force et de résolution pour faire partie de cette légion de meurtriers, le Grand

Maître l'invitait à sa table, l'enivrait avec la plante appelée *Haschich*, et le faisait transporter dans les jardins. A son réveil, il croyait au Paradis de Mahomet. Les femmes, les houris, contribuaient encore à augmenter l'illusion. — Lorsqu'il avait goûté à satiété toutes les joies que le Prophète promet aux élus après leur mort, lorsque enivré par ces douces voluptés et par les vapeurs d'un vin pétillant et généreux, il tombait de nouveau dans une sorte de léthargie, on le transportait hors de ces jardins enchanteurs, et au bout de quelques minutes il se trouvait auprès de son supérieur, qui s'efforçait de lui persuader qu'il venait d'avoir une vision céleste, que c'était bien le Paradis qui s'était offert à ses regards et qu'il avait eu un avant-goût des ineffables jouissances réservées aux fidèles, qui auront sacrifié leur vie pour le Prophète et sa sainte Loi. »

Hammer (1) et Silvestre de Sacy (2) ont confirmé le récit du savant Vénitien par des détails assez curieux.

Ainsi le premier de ces auteurs nous apprend que : « l'ambassadeur de l'empereur d'Alle-

(1) Dans son *Histoire de l'ordre des Assassins.*
(2) Dans *Mémoires de l'Institut*, t. XV.

magne était en visite à Alamont. Le Grand Maître voulut lui donner une idée de son pouvoir. On se promenait sur la terrasse qui domine la forteresse; d'un mot, le Vieux de la Montagne ordonne à un fédavi de se précipiter du haut de la tour; le malheureux s'élance et se brise le crâne sur les rochers. Quelques hommes se penchent sur les créneaux pour contempler les débris mutilés de la victime. Le Vieux de la Montagne jette un regard sur l'un d'eux, fait un signe, et un nouveau corps tombe dans l'abîme. »

Par les lignes qui précèdent, on voit l'obéissance passive aux ordres d'un seul poussée à l'extrême; c'est l'élévation du meurtre, de l'assassinat, au rang d'instrument de Gouvernement. Il faut lire les chroniqueurs arabes pour voir combien sont justifiées nos paroles, car on trouve chez ces écrivains mille traits de dévouement aussi aveugles que ceux que nous venons de mentionner, au *Vieux de la Montagne.*

On explique ce dévouement, comme Pasquier nous l'a dit (voir ci-dessus p. 24), parce que ces jeunes gens « espéraient conquérir et posséder pendant l'éternité tout entière les ineffables délices qu'ils avaient goûtées.

Nous avons mentionné ensuite un grand

nombre d'auteurs, qui ont donné des recettes ou indiqué des procédés pour se créer des illusions, entrer en communication avec des esprits ou dévoiler l'avenir; puis nous avons vu le grand chimiste Davy respirer comme anesthésique le protoxyde d'azote; le haschich a donc conduit à l'opium, à l'éther, il a donné enfin l'idée d'utiliser quantité d'anesthésiques.

Après le protoxyde d'azote ou gaz hilarant qui de nos jours a été employé sans être trop connu, principalement chez les dentistes, ce qui l'a fait abandonner, nous dirons qu'on utilise aussi comme anesthésique le bromure d'étyle reconnu moins dangereux que l'éther et le chloroforme; cet anesthésique est beaucoup employé par les chirurgiens anglais.

Un docteur français, M. Lébert, correspondant de l'Académie de médecine, a même écrit un opuscule ayant pour titre: *Des Accouchements sans douleurs par l'emploi du bromure d'étyle trichloré.*

L'emploi du chloroforme est aussi assez généralisé; en effet, quand on sait manier cette substance, on peut éviter avec quelques précautions tout danger sérieux; malgré cela, bien des médecins préfèrent employer l'éther sulfurique

parce qu'ils le considèrent comme moins dangereux, son action étant moins prompte, mais il faut, son maniement étant assez difficile, l'administrer à l'aide d'un appareil spécial.

Revenons au chloroforme. Nous devons ajouter qu'on ne doit employer que celui qui est chimiquement pur, et surveiller pendant l'opération, avec le plus grand soin, la respiration du chloroformisé; on doit même redoubler d'attention si l'on a affaire à des personnes qui ont des maladies de cœur ou du poumon; enfin, et ceci est élémentaire, il ne faut chloroformiser les personnes qu'à jeun et les faire coucher sur le dos.

Malgré les plus sages précautions, il peut survenir encore des accidents; on pourrait remédier à ceux-ci en utilisant promptement la respiration artificielle et en exerçant les tractions rythmées de la langue.

Étudions maintenant le meilleur mode d'administration du chloroforme. Nous ne conseillerons pas d'employer un appareil spécial qui existe pour cet usage; les vrais praticiens ne l'emploient guère : ils préfèrent de beaucoup utiliser le procédé suivant, qui est le plus simple et le plus usuel aussi, parce qu'on est absolu-

ment maître de diriger l'opération à sa guise.

On verse quelques gouttes de chloroforme sur un mouchoir que l'on maintient au devant du nez et de la bouche du malade. Le liquide s'évapore, se volatilise facilement, et le patient respire les vapeurs qui pénètrent insensiblement dans l'économie par les voies respiratoires. On renouvelle le liquide au fur et à mesure de son évaporation; il faut généralement de quinze à dix-huit minutes pour endormir le patient, mais on peut sans inconvénient prolonger l'anesthésie, une heure, une heure et demi, et jusqu'à deux heures et plus. Nous devons bien observer cependant qu'il est toujours dangereux de dépasser ce laps de temps; on ne doit pas prolonger par trop une opération, il vaut mieux dans tous les cas opérer rapidement. Du reste, ce n'est guère que dans les accouchements laborieux, exceptionnels, qu'on prolonge l'anesthésie, bien qu'elle gêne considérablement le travail régulier, le travail normal de la parturiante, en paralysant trop souvent des efforts douloureux, nous le voulons bien, mais indispensables.

On ne doit donc, dans les accouchements, n'user que très sobrement des anesthésiques, quels qu'ils soient, et surtout du chloroforme.

Nous présentons ici cette observation, parce que, depuis quelques années, on a abusé dans bien des circonstances de cet anesthésique.

Après son emploi comme anesthésique, nous avons vu qu'on utilise le haschich comme stupéfiant pour abrutir et idiotiser des princes du sang. On leur faisait absorber dans ce but une liqueur dans laquelle il entrait du haschich, de la noix vomique. A Monte-Carlo, on vaporise dans l'air des salles de jeu des stupéfiants, on en fait boire aux joueurs imprudents qui, ayant la gorge sèche, demandent un verre d'eau (1).

Quand la stupéfaction est poussée trop loin, on arrive alors à ce que les Arabes nomment *Kief* et *Kif* ou *fantasia* : c'est une sorte de stupeur voluptueuse, qui n'a aucun rapport avec l'ivresse causée par le vin et laisse bien loin en arrière celle causée par l'opium.

Par extension, ce terme *Kif* désigne en arabe un mélange de fleurs et de feuilles de chanvre, voir ci-dessus note 1, page 95.

Avec le chapitre II, nous étudions la précieuse plante, nous signalons le danger de dormir

(1) Cf. à ce sujet *Histoire des crimes de Monte-Carlo* par J. Marcus de Vèze, un volume in-12, Paris, Vanier, éditeur.

auprès d'un champ de chanvre. Ceci nous rappelle un fait que nous lisons dans la *Baguette divinatoire* (1). « Lennert (2) raconte que les apprentis apothicaires, qui ne sont pas faits aux odeurs des drogues, ne manquent point de tomber dans un profond sommeil toutes les fois que les vapeurs qui se détachent (dégagent) des liqueurs qu'ils distillent pour faire l'opium et les compositions dormitives leur montent au cerveau par les narines. »

Les vapeurs stupéfiantes du haschich étaient connues d'Hérodote, comme nous l'avons vu.

Dans le même chapitre, nous avons dit qu'on absorbait le haschich sous diverses formes.

La plante en nature, bien que moins utilisée que ses préparations, est cependant usitée dans quelques contrées, en Algérie, en Égypte, en Tunisie et en Turquie ; on la fume et on la *chique* comme le tabac, soit seule, soit mêlée avec ce dernier ou à d'autres substances.

Nous avons vu que le haschich, connu en Turquie et en Anatolie sous le nom d'*Esrar*, se consommait dans ces pays sous forme de

(1) *La Baguette divinitoire* de l'abbé de L. L. Vallemont, pp. 83 et 84.

(2) Lennertus, lib. VII, part. VII, cap. 1.

sirops, additionnés souvent à des substances aromatiques et aphrodisiaques ; dans les mêmes contrées, on le fume en pastilles du poids de 4 grammes environ, faites avec une pâte d'Esrar légèrement torréfiée et d'une forte infusion de café.

Nous savons que le café et le thé hâtent et développent l'effet du haschich, quelle que soit du reste la préparation absorbée.

Il paraît que les fumeurs de haschich sont exempts de douleurs rhumatismales.

Après la consommation du haschich comme tabac, nous avons relaté les diverses préparations connues sous le nom de Bang, Bhang, Bangie, Mojusck, Benghie, Madjoun ou Madjoon (1), Mapouchari, Assyonni, Teriaki, enfin Dawamesch, Dawamesc ou Daw-mesk (drogue musquée qui n'est qu'un extrait gras), une préparation onguentiforme, tenace, de couleur jaune verdâtre, de saveur et d'odeur nauséeuses de beurre et de haschich, tout à la fois ; on prend le Dawamesch soit en boulette, soit dans du café noir, à la dose de 2 à 4 décigrammes.

Le Dawasmesch est en consistance d'élec-

(1) Le Madjoun des Arabes d'Alger est un mélange de miel et de poudre de haschich légèrement torréfié.

tuaire ; il en existe deux principales marques : celle de Constantinople et celle d'Alexandrie, toutes deux de couleur brunâtre, d'odeur et de saveur qui ne sont point désagréables. Le Dawamesch, nous venons de le voir. est un extrait gras auquel on a ajouté du sucre, des pistaches, des amandes, des aromates, parmi lesquels le musc, ce qui fait qu'il donne son nom à la préparation. Enfin, pour le rendre aphrodisiaque, les Orientaux y ajoutent de la cantharide.

On le prend à la dose de 2 ou 3 décigrammes ou plus, soit sous forme de bols, soit délayé dans du café noir ; et, suivant le tempérament, l'action se manifeste au bout d'une demi-heure, d'une heure et parfois même d'un laps de temps plus considérable.

Nous venons de dire que le Dawamesch contient parfois des substances aphrodisiaques.

Il faut bien avouer qu'en Orient on use et on abuse de celles-ci, parce qu'on abuse des plaisirs de l'amour.

Que serait un Orient sans femmes ? Pour le riche Oriental, ce ne serait plus l'Orient ; et l'abus des unes amène nécessairement l'abus des autres, c'est-à-dire des substances aphrodisiaques.

Avouons, du reste, que notre Occident, dans ces dernières années, a recherché également toutes sortes d'aphrodisiaques. L'esprit mercantile a essayé d'inventer une drogue pour donner du muscle à ceux qui, pour une cause quelconque, en manquent. Mais il fallait en pallier, sinon le bon motif, tout au moins le motif, en présentant une drogue destinée à allonger la vie humaine.

Il fallait inventer un *Élixir de longue vie.*

Quelle mine d'or, riche, inépuisable, si on pouvait atteindre ce but !

En effet, l'homme, qui ne sait pas ce que c'est que la vie de l'au delà, a toujours cherché à allonger sa misérable vie, que d'aucuns traitent de guenille ; à quoi d'autres répondent : guenille tant que vous voudrez, mais ma guenille m'est chère, très chère même : je sais ce que j'ai ici sur cette *pauvre terre*, et j'ignore absolument ce que j'aurai dans ce que vous appelez l'au delà, dans l'autre monde.

Tel est le raisonnement des matérialistes.

Et les bons docteurs, toujours à l'affût de clients qui se font souvent attendre, qui ne viennent pas du tout parfois, se sont ingéniés à trouver quelque chose qui pût *allonger le fil*

de la vie, comme le dit François Bacon, et il ajoute :

« Eloigner la mort qui vient à pas lents et qui a pour cause la simple dissolution et l'atrophie de vieillesse, c'est un sujet qu'aucun médecin n'a traité d'une manière qui réponde à son importance. »

Mais combien ont cherché des remèdes, des poudres, des bols, des opiats, des élixirs de longue vie « pour allonger ce fil » si court de la vie !

Aussi tous les jours voyons-nous surgir une nouvelle découverte mirifique, et il y a longtemps de cela. Sans remonter aux anciens les plus antiques de Rome, nous dirons que les vieux polissons de Patriciens qui ne pouvaient plus jouir de la vie, qui ne pouvaient se livrer à la débauche, prenaient, d'après les conseils de leurs médecins, des bains de sang humain, du sang soutiré à de jeunes et vigoureux esclaves, afin de se réconforter le tempérament.

C'est là un exemple du plus honteux cynisme qu'ait enregistré la civilisation ; mais aussi quelle belle civilisation, que la civilisation romaine !

Ne parlons plus de ces fameux Romains et

arrivons immédiatement au XVIIe siècle, dans lequel un grand nombre de malades et de vieillards cherchent le rajeunissement et le renforcement de leurs organes dans la transfusion du sang.

Denys, le célèbre médecin de la faculté de Montpellier, vint à Paris en 1667 pour y pratiquer, avec l'aide d'Emmeretz, la transfusion comme panacée universelle.

On concevait alors des espérances fabuleuses sur ce procédé. C'est le Dr Pellagat qui nous l'apprend dans ses notes sur la *Macrobitique* d'Hufeland ; mais bientôt le calme se fit, et de nos jours la transfusion est tombée dans le plus complet oubli ; elle est classée parmi les grandes et innombrables utopies médicales qui ont eu un certain succès de mode et rien de plus.

Du reste, pourquoi l'homme est-il affaibli ? C'est parce que son système nerveux est débilité ; or c'est l'appareil nerveux et non le sang qui n'est que l'intermédiaire, qui fait la vie ; c'est lui qui est la pièce essentielle de la machine de transmission et d'échange entre l'être vivant et son milieu ambiant : le fluide astral.

L'appareil nerveux est bien, comme l'appelle

Claude Bernard, le *Grand Régulateur Physiologique*: c'est le mouvement, le *ressort* de l'horloge humaine ; aussi, quand il s'arrête ou qu'il est sur le point de s'arrêter, il n'y a qu'un moyen de le maintenir tendu et en marche. Pour lui rendre sa tension normale, il n'y a que le magnétisme, l'*influx nerveux*, c'est-à-dire la transfusion nerveuse, autrement puissante que la transfusion sanguine, celle-ci ne présentant que des inconvénients et pas un avantage.

Aussi les inventeurs, les *Mages noirs*, pour remonter l'appareil nerveux, ont imaginé une foule d'ingrédients plus ou moins malpropres, mais qui agissent tous comme aphrodisiaques.

Le Dr Paul Constantin a inventé la *cérébrine*, il n'a du reste trouvé son procédé que grâce aux travaux de Paracelse, absolument comme les métallo-thérapeutes modernes, qui ne font que reproduire en partie les idées et les données du grand alchimiste.

Le Dr Baraduc, auteur d'un livre sur le fluide vital, n'a que réédité pour ainsi dire l'esprit de vie de Paracelse. Ce médecin est parvenu à mesurer à l'aide d'un instrument l'*aspir* et le le *respir* de cet esprit de vie de Paracelse, de la

force neurique, du fluide vital de nos modernes physiologistes.

Les D[rs] Barth de Montpellier et Chauffour ont également étudié ce fluide vital, dont le D[r] Baraduc est parvenu à chiffrer le dynamisme ou mieux la dynamique.

Brown-Séquard, qui vient de mourir, avec son injection de liquides testiculaires, orchidiques, enfin nerveux (3e édition), n'a fait que reproduire une expérience de Paracelse; seulement celui-ci travaillait dans l'intérêt de la science pure, tandis que Brown-Séquard ne travaillait que dans un but de lucre et ne spéculait que sur une mauvaise passion de l'homme; aussi faisait-il, peut-être sans s'en douter, de la *Magie Noire* (1).

Ce physiologiste industriel ou cet industriel physiologiste, comme on voudra l'appeler (2), a

(1) Cf. à ce sujet ce que nous disons chapitre VIII, page 119 et suivante, dans *la Psychologie devant la science et les savants*, 1 vol. in-18. Paris, 1894.

(2) L'exemple de Pasteur a été des plus funestes. Voilà un véritable industriel qui vend dans le monde entier de ses cultures de virus plus ou moins atténuées, mais qui s'en fait des revenus considérables, et encore on vote au directeur de cette usine des pensions viagères reversibles sur la tête de sa femme et de ses enfants ! — Voir à ce sujet notre volume sur la VIVISECTION, chap. IX, X. Paris, Chamuel, éditeur, 1894.

eu beau changer le nom de ses drogues pour ne pas effaroucher les esprits pudibonds, il a eu beau, en troisième édition, revue et corrigée, les appeler liquides nerveux, ces liquides n'en sont pas moins tirés de l'endroit où on les tire. C'est donc par assimilation des forces génératrices que le Dr Brown-Séquard prétend donner et donne en effet (mais pendant un certain temps) des forces à des vieillards décrépits.

Et du reste Brown-Séquard n'a rien inventé : on retrouve dans d'anciens grimoires de magie noire la description de ce procédé, on y précise même la manière de se procurer les liquides et l'endroit précis où l'on doit les capter.

La Montespan, cette charmante dame, bien plus connue qu'une *honneste dame* l'est, fit absorber de ces *liquides orchidiques* à Louis XIV (1) afin de fixer sur elle les amours de ce roi volage. Le procédé était, dit-on, de l'abbé Lesage, de la Voisin et de la Brinvilliers. C'était la bonne époque pendant laquelle on rajeunissait les amants et où l'on se débarrassait aussi des des maris qui manquaient... de complaisance.

Dans ces dernières années, on a abusé des in-

(1) Voir à ce sujet, *les Chroniques de l'Œil de bœuf* de Touchard-Lafosse, 4 vol. in-12 ; Paris, 1842.

jections hypodermiques, soi-disant reconstituantes; on prétendait remonter ainsi la machine humaine et surtout battre monnaie sur la bêtise de son prochain.

Dans tout cela on a surtout visé ce but: faire supposer aux vieillards qu'on pouvait leur donner du *muscle,* du ressort dont ils manquaient. C'était absolument un leurre, car, avant de donner du muscle, il faudrait donner de la jeunesse pour permettre les excès et les fatigues que peuvent faire supporter momentanément les injections hypodermiques.

Les vieillards ont ou n'ont pas du muscle; s'ils en ont, tant mieux pour eux, ils peuvent agir comme les jeunes gens : s'ils n'en ont pas, tant pis, ils n'ont qu'à rester tranquilles; on ne peut pas être et avoir été.

Donc (et c'est là notre conclusion pour tout ce qui concerne les aphrodisiaques en général), donc les injections testiculaires, orchidiques, nerveuses, hypodermiques et autres sont malsaines et, de plus, dangereuses au point de vue physique et psychique; aussi devraient-elles être interdites, comme une chose funeste, comme une calamité publique abatardissant l'espèce.

Après le Dawamesch, qui est le grand excipient des aphrodisiaques, nous avons vu que quelques haschichéens boivent également de l'eau provenant de la distillation du haschich, mais c'est là, nous l'avons dit, de la *petite bière*, car l'eau de chanvre distillée n'a pas d'action stupéfiante, et cependant on prépare avec la plante des infusées, des décoctées et des boissons fort diverses.

Avec le chapitre III, nous avons étudié les effets du haschich sur l'organisme, nous avons mentionné les opinions de divers écrivains sur la question, nous avons vu Théophile Gautier nous raconter les sensations qu'il a éprouvées dans une de ses expériences haschichéennes ; enfin M. Giraud nous a initié à l'art de faire varier les effets du haschich.

Après ce qui précède, il ne nous restait qu'à étudier l'herbe aux fakirs au double point de vue physiologique et pathologique ; c'est ce que nous avons fait dans le chapitre IV. Mais nous ajouterons ici qu'au point de vue thérapeutique, nous trouvons que la médecine n'a pas tiré tout le parti qu'elle pouvait tirer du haschich dans l'art de guérir, principalement de son principe actif la *haschichine ;* et cependant

le Dr Aubert-Roche a le premier, il y a déjà longtemps, il y a plus de cinquante ans, attiré l'attention de ses confrères sur l'application thérapeutique de ce produit ; ainsi nous lisons dans son ouvrage sur la peste ou typhus d'Orient les lignes suivantes : « Je signale cette substance qui peut devenir très utile en médecine ; je crois que ce n'est pas un médicament à négliger. Ceux de mes confrères qui l'expérimenteront reconnaîtront bien vite sa valeur en thérapeutique, soit dans la peste, soit dans d'autres maladies. »

Au moyen de la teinture de haschichine, on guérit le choléra asiatique. Un médecin français, le Dr Willemin, atteint du choléra au Caire en 1848, se trouvait dans un état désespéré ; il aurait été arraché à la mort par l'haschichine. Il fit une communication à ce sujet à l'académie de médecine, et voici comment l'*Union médicale* du 17 octobre 1848 en rend compte: « M. Wilmin a particulièrement attiré l'attention de l'Académie sur un médicament qu'il a expérimenté, et dont il a obtenu d'heureux résultats, bien qu'il l'ait administré dans les circonstances les plus graves. Ce remède est l'extrait du chanvre indien (*Cannabis Indica*), non pas toute-

fois le haschich brut, produit plus ou moins concentré et impur, mais le principe actif de la plante isolée par un pharmacien français du Caire (1). M. Willemin l'a administré en solution dans l'alcool à la dose de 5 grammes par 10 gouttes (2). Il a d'abord donné 12 à 15 gouttes de cette teinture représentant 0,06 à 0,07 de principe actif à quatre sujets dont l'état était désespéré. Les malades succombèrent; chez l'un deux, le pouls, qui était éteint, s'était néanmoins relevé.

M. Willemin administra ensuite les doses semblables à trois malades dont l'état était moins grave; tous trois guérirent. Enfin, le médicament fut donné à trois sujets arrivés, pour ainsi dire, à la dernière extrémité. Cette fois, les doses furent augmentées, et les malades guérirent tous les trois. Le dernier n'est autre que M. Willemin lui-même, qui prit jusqu'à 30 gouttes de teinture à la fois, c'est-à-dire 0,15 du principe actif. Les membres étaient froids, ainsi que la langue, la cyanose complète (3), le

(1) Le nom de ce pharmacien est Gastinel, l'inventeur de la haschichine.

(2) La dose est trop faible, il faut juste le double.

(3) Coloration bleue ou même noirâtre de la peau.

pouls très faible ; peu de temps après la prise du médicament, la réaction s'établit. »

Ayant lu ce qui précède, le Dr Moreau de Tours, dans une lettre qu'il adresse à l'*Union médicale*, le 19 octobre 1848, dit qu'il convient d'essayer le haschich dans le choléra, et il en donne les cinq motifs suivants :

« 1° Parce qu'il est, plus qu'aucun autre médicament, propre à prévenir la prostration des forces, à rallumer le principe de la vie, alors qu'il semble jeter ses dernières lueurs ;

« 2° Parce que déjà, dans une affection qui ne manque pas d'analogie avec le choléra, il a paru jouir d'une efficacité réelle ;

« 3° (C'est là, la meilleure de toutes les raisons) parce que l'expérience même a déjà dit quelques mots en faveur de son action bienfaisante ;

« 4° Parce que son usage, même en élevant les doses bien au delà de ce qui est nécessaire, ne saurait être dangereux ;

« 5° Enfin..., mais je m'en tiendrais aux quatre raisons que je viens d'énumérer, sans en ajouter une cinquième qui a bien sa valeur, et qui consisterait à dire que nous n'avons rien de mieux à opposer à la terrible épidémie. »

En résumé, le haschich ou son principe actif la haschischine ont rendu de grands services à la thérapeutique contre la peste, contre le tétanos traumatique (1), alors même que cette affection avait bien souvent résisté à toutes sortes de médications; ce mêmes substances ont été très utiles dans le traitement de très grandes névroses, enfin contre le choléra asiatique, comme nous venons de le voir, et, malgré tous ces avantages, le haschich n'est encore utilisé par la pharmacopée que pour préparer des drogues qui par l'abus qu'on en fait, deviennent malsaines, soit comme aphrodisiaques, soit comme excitatrices du système nerveux.

Après l'étude du haschich, qui fait l'objet principal de notre TRAITÉ, nous avons donné en un chapitre un rapide aperçu des plantes narcotiques et sédatives : ciguë, aconit, belladone, digitale jusqu'aux datura et pavot; puis nous avons étudié la Morphéomanie et l'Opiophagie avec toute l'importance que méritent ces deux grandes et dangereuses passions. Nous avons fait des rapprochements indirects entre les morphimanes et les opiophages; ces

(1) Cf. *Journal des connaissances médicales et chirurgicales*, de Décembre, 1847.

rapprochements avaient d'autant de raison d'être que les uns et les autres sont dans des situations analogues sinon identiques; ces deux vaincus tombent l'un et l'autre dans un épuisement moral et physique; au bout de quelques années, ils ne sont plus que des Ombres humaines, et ils succombent d'une façon misérable.

Enfin, dans le dernier chapitre de notre œuvre, nous avons abordé l'étude des *Herbes magiques*, qui ont joué un si grand rôle dans l'Antiquité. Ces herbes sont extrêmement nombreuses; nous avons dû ne nous occuper que des principales, qui sont : l'*herbe sainte*, la verveine si chère aux Druides, l'*Elysiaur's hudal* de nos modernes Bretons; la chélidoine, la centaurée, l'ellébore, l'héliotrope, l'ortie, la pervenche, le henné, la mandragore, au sujet de laquelle nous ajouterons ce qui suit:

« Ceux qui ont écrit de la mandragore disent que sa racine ou son suc, pris en breuvage, cause un sommeil léthargique. Et Levinus Lemnius (1) écrit que, tandis qu'il y a eu dans son cabinet une pomme de mandragore, il n'a jamais pu étudier, parce qu'il tombait

(1) Levinus Lemnius, *in Explicatione herbarum biblicar.*, cap. II

aussitôt dans un assoupissement dont il ne pouvait se délivrer qu'en ôtant la pomme : après quoi la sérénité et la gaieté de son esprit revinrent comme auparavant (1) ».

Nous voici à la fin de notre tâche, et nous pensons avoir démontré le danger qu'il y a d'abuser de toutes les substances sédatives ou *Psychiques* en général ; aussi nous n'avons plus qu'à formuler quelques axiomes qui résumeront sous une forme saisissante tout ce que contient notre opuscule.

I. — Le Haschich à petite dose est stimulant et inébriant ; à forte dose, il est sédatif et narcotique ; du reste, ses effets, suivant les tempéraments, sont fort divers.

II. — Les haschichéens orientaux de profession sont constamment dans un état de marasme et d'imbécillité.

III. — Il existe un art de faire varier les effets du haschich.

IV. — L'usage immodéré du haschich conduit à la folie ordinairement douce, mais parfois à la folie furieuse.

(1) L.-L. DE VALLEMONT, *la Baguette divinatoire.*

V. — Les carnivores et les poissons éprouvent rapidement l'action du haschich ; tandis que le herbivores y paraissent indifférents.

VI. — Les Opiophages et les Morphinomanes sont absolument dans le même cas que le haschichéen ; mais ils ont en outre le corps couvert d'ulcères dégoûtants et de tumeurs hideuses ; ils sont pour leurs semblables un objet de profond dégoût.

VII. — L'abus de l'opium, de la morphine, de la cocaïne, de l'éther, de l'eau de Cologne et autres substances analogues, cet abus constitue un lent empoisonnement, qui amène fatalement après lui un épuisement graduel de l'être humain, surtout de son intelligenee.

VIII. — Les substances psychiques ne sont pas des aphrodisiaques, comme on le croit généralement ; après quelques mois d'usage, elles constituent au contraire des antiaphrodisiaques.

Nous pensons avoir démontré le danger qu'il y a, pour l'homme, de détourner de leur véritable objet les produits que nous livre la nature d'une façon si libérale ; utilisons ses produits pour soulager nos souffrances et nos maux, mais ne les employons pas pour satisfaire nos

passions, car tòt ou tard la nature reprend toujours ses droits.

Les maisons de fous, grâce à des surmenages de tous genres, se peuplent de plus en plus; l'agrandissement des asiles d'aliénés n'est plus suffisant; ce sont de nouveaux asiles que l'on construit chaque jour. Évitons donc par tous les moyens la propagande de l'abus des substances psychiques, qui en Angleterre, en Allemagne et en Amérique produisent des ravages inouis; qu'il n'en soit pas de même dans notre beau pays de France.

Ce qui contribue surtout à l'extension de ce véritable fléau, c'est la lecture des mauvais livres, des romans; c'est là une véritable contagion et des plus dangereuses, car la plupart des romans où il est question de morphine et de morphinomanie sont remplis d'erreurs, et ils ont ceci de particulièrement dangereux, c'est que l'auteur bien souvent a l'air de traiter la question au point de vue scientifique.

Évidemment ces ouvrages présentent à certains esprits beaucoup d'attraits au moins dans la forme; aussi bien des femmes déséquilibrées, que leur état maladif tient sans cesse en éveil sur de nouvelles sensations désirées, cherchent

dans leur lecture la possibilité de réaliser leurs désirs. Ce sont surtout des femmes oisives, dégoûtées de la vie, parce qu'elles ont souvent abusé de tous les plaisirs; ce sont ces femmes, principalement les demi-mondaines, qui se laissent aller à ce vice du morphinisme. On voit donc ici la pernicieuse influence que peut avoir sur des esprits faibles ou désœuvrés la littérature contemporaine.

Mais, à part cette littérature, qui ne s'adresse qu'à des lecteurs d'un certain rang, qu'à ce qu'on est convenu d'appeler des gens du monde, il existe d'autres livres autrement dangereux parce qu'ils s'adressent à la foule, aux ouvriers, aux gens peu lettrés, sur lesquels ils exercent de très fâcheuses influences; parmi ces derniers ouvrages, les uns sont parfaitement malhonnêtes: ils ne cachent nullement le but qu'ils poursuivent: flatter l'imagination dans un but de lucre, et cela au risque de faire naître chez leurs lecteurs les mauvaises passions qu'ils décrivent sous de brillantes couleurs, oubliant intentionnellement d'ouvrir les yeux de leurs lecteurs sur les dangers que ces terribles passions peuvent leur faire courir. La plupart de ces livres émanent d'écrivains n'ayant aucune teinture, nous ne

dirons pas de médecine, mais même de science.

En écrivant le présent opuscule, nous avons eu surtout en vue de tenir en garde le lecteur contre ces nouvelles passions qui exercent de si cruels ravages dans toutes les classes de la société.

Tel a été le véritable but que nous avons poursuivi en publiant le présent opuscule; nous n'en avons jamais eu d'autres.

Si nous nous exprimons de la sorte, c'est que bien de nos lecteurs habituels se sont mépris sur le mobile qui nous avait guidé dans notre nouveau travail. — Nous l'avions donné, en effet, à une Revue amie; mais, le directeur ayant reçu des réclamations au sujet de notre étude, nous avons dû la retirer; aujourd'hui que notre œuvre n'est pas découpée par morceaux, mais qu'elle est complète, nous dirons : que celui qui trouvera que nous avons publié un travail malsain, nous jette la première pierre!

Nous sommes convaincu de ne pas être lapidé, de même qu'en engageant nos lecteurs à ne pas ajouter foi aux soi-disant *Elixirs de longue vie*; mais nous leur dirons avec Louis Dramard :

« La Paix de l'Esprit, jointe à l'éloignement des prétendus plaisirs mondains et des causes. de contrariétés et de trouble, constitue le véritable Elixir de vie des Alchimistes. »

Tel est aussi notre humble avis.

FIN.

TABLE

SOMMAIRE DES CHAPITRES

